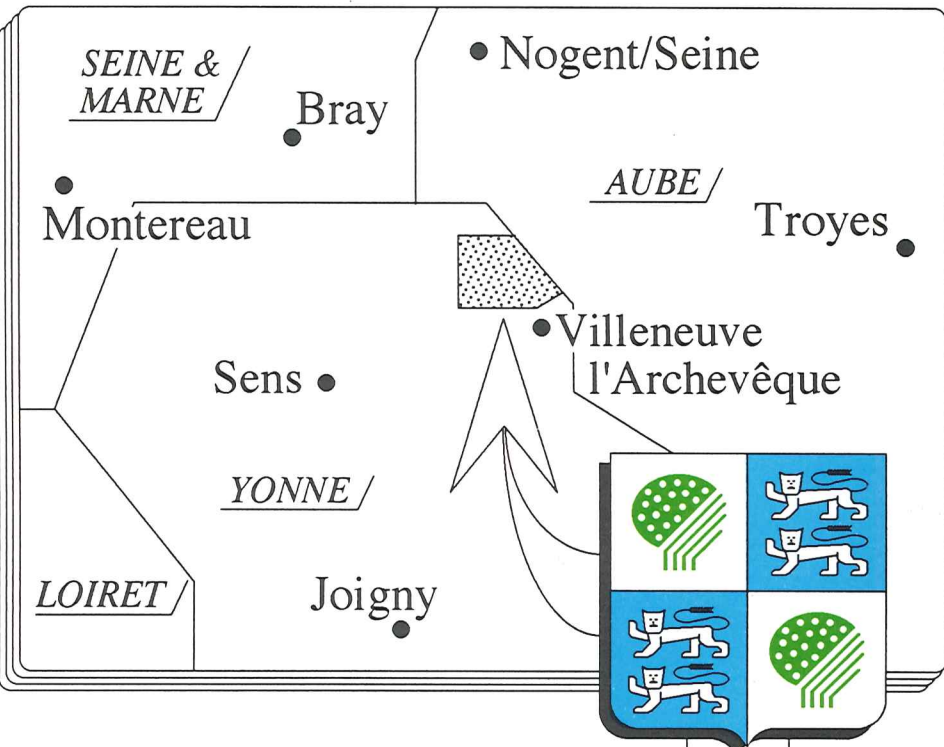


LA FORÊT
DOMANIALE
DE
VAULUISANT

- Yonne -



*"Un musée au cœur
de nos racines"*



Carte Michelin N° 61.
 Carte IGN 26-17 Est.
 A vol d'oiseau : 20 km au nord-est de Sens.
 Au nord de Villeneuve-l'Archevêque.
 Proche de l'autoroute A5.

Au dos de ce rabat :
 - Sites balisés -

En fin de brochure, au dos du rabat :
 - Sites non balisés -

Photo de couverture : le dolmen de Lancy.





La forêt domaniale de Vauluisant
 - musée de 2400 hectares -

- Ses dolmens
- Ses polissoirs
- Ses bornes armoriées
- Son histoire
- Sa croix votive
- Ses arbres remarquables
- Sa gestion
- Son sentier de petite randonnée
- L'ancienne abbaye de Vauluisant
- Une sculpture géante
- etc.

Cet ouvrage :

- Un outil pédagogique pour l'élève, l'universitaire et l'enseignant.
- Un guide pour le touriste, l'écologiste et le randonneur.
- Un inventaire pour l'archéologue et l'historien.

 Voir première carte de couverture.

Voir seconde carte de couverture. 

Cette brochure est dédiée à
M. Armand LAPÔTRE
inventeur de la plupart des pièces de ce musée.

Né le 25 février 1855 à Lailly (Yonne), il décède le 22 mars 1946 à Cercy (commune de Gumery, dans l'Aube).

Ses père et grand-père sont déjà là, simples paysans à Lailly, lorsqu'il naît à la porte même de ce qui sera son paradis d'archéologue autodidacte.

Correspondant de la Société archéologique de Sens, sa vie durant il prospecte l'extrême nord-est sénonais et le sud-ouest nogentais.

Tout d'abord fermier à La Charmée (1886-1894), il est contraint d'aller creuser son sillon ailleurs. Parti avec son fouet et son baluchon, c'est à la ferme du Caron, à Subigny (1894-1895), puis à la Métairie-Rouge, sur la commune d'Arrans en Côte-d'Or (1895-1904) qu'il sue sang et eau, avant de venir cultiver les terres de la Pierre-Couverte, à deux pas de son berceau, jusqu'en 1912.

Mais, après s'être fixé agriculteur sur les terres de sa belle famille à Cercy, la forêt de Vauluisant reste sa maîtresse. Aucun mètre carré de ses 2 400 hectares n'échappe à sa longue pique. Les 9 mars 1913 et 14 juillet 1914, au cours de randonnées archéologiques, il guide ces messieurs de la Société pour leur présenter ses dernières découvertes au cœur de la forêt. La première visite est commentée, en 1915, dans le bulletin n° XXIX de la Société archéologique de Sens par M. Joseph Perrin qui en fut le président. Aujourd'hui, tous les sites décrits sont encore là, mais, pour la plupart, seul un œil avisé pourrait les localiser.

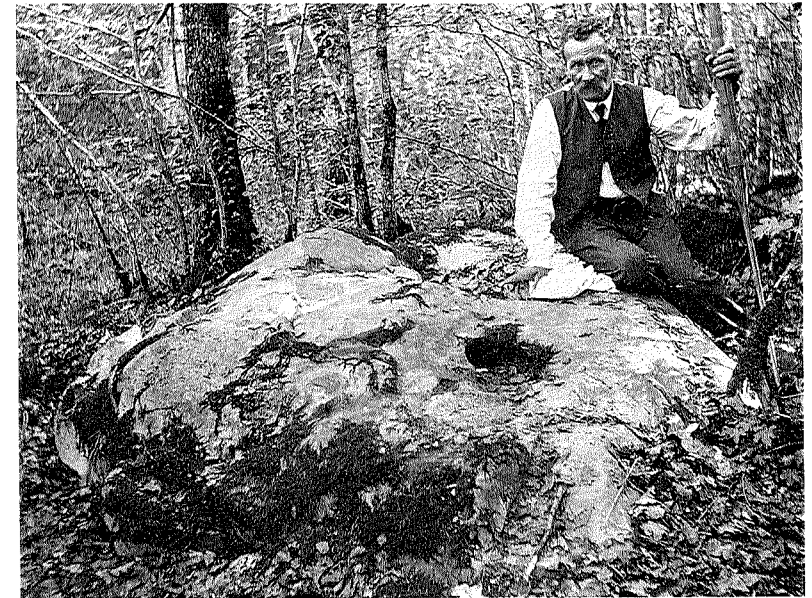
M. Joseph Perrin lui rendit alors hommage en ces termes :

"Nous avons eu souvent l'occasion d'entretenir notre compagnie des découvertes archéologiques qui se sont multipliées, depuis quelques années, aux environs de la forêt de Lancy, cette forêt vénérable dont chacun respecte la vieillesse et les charmes.

C'est que nous avons la bonne fortune de posséder, sur l'emplacement même du vieux dolmen de la Pierre-Couverte, un correspondant très dévoué, infatigable, toujours en éveil. M. Armand Lapôtre

montait vraiment, dans cette solitude, la grand'garde de notre société, et, dans les mille bruits qui donnent aux futaies séculaires une vie si profonde, son oreille exercée savait discerner la voix du passé le plus reculé, comme son œil y retrouver, sans hésiter, la moindre trace des générations disparues. Vocation, où les celtisants reconnaîtront sans doute l'appel discret de leurs génies familiers, nains, farfadets ou korrigans qui disent tant de choses aux rares amants de l'obscurité des grands bois et des roches mystérieuses, sous lesquelles ils dorment du gracieux sommeil des légendes, pour ne s'éveiller qu'à la pâle clarté de l'astre des nuits.

M. Lapôtre a quitté ces lieux, pour Cercy dans l'Aube, mais il les connaît trop bien pour n'y pas revenir volontiers, de nuit ou de jour, son grand bâton ferré à la main, attiré par la fraîche haleine des allées mégalithiques, sondant par-ci, fouillant par-là et racontant chaque fois aux collègues de Sens quelque prouesse nouvelle."



9 mars 1913. Le polissoir de Lancy
 et M. Armand Lapôtre, son grand bâton ferré à la main.

La forêt nous accueille.

En plus de tout le charme naturel qu'offre un tel lieu, la forêt domaniale de Vauluisant nous dévoile les pièces de ce musée de 2 400 hectares.

Selon ses goûts, chacun visitera les sites qui l'inspirent. Mais, pour celui qui les veut tous connaître, il serait absurde d'envisager leur découverte en une seule sortie. Ce serait comme parcourir le Louvre au pas de course.

En parfaite harmonie avec les lieux, 40 pancartes en bois impu-
trésible guident vos pas; et, pour offrir une visite rationnelle, tous les sites ont été volontairement balisés à partir de trois axes routiers : la D 110 de La Charmée à La Chaume, la D 25 de Thorigny à Saint-Maurice et la D 20 des Marchais à Pouy.

Les enragés fouineurs peuvent éventuellement se munir, en plus de cette brochure, de la carte IGN "26-17 Est" au 1/25 000e.

Suivons le guide !

PROTÉGER ET RESPECTER LA FORÊT

- Ne pas allumer de feux : la forêt est fragile et le feu se propage vite par temps sec.
- Ne pas laisser de débris : pour éviter la dégradation de l'espace naturel et l'intoxication d'animaux sauvages.
- Respecter les voies non ouvertes au public : elles appartiennent au domaine privé de l'Etat, elles servent à l'exploitation forestière, leur utilisation rend l'automobiliste suspect (braconnage).
- Rouler lentement sur les petites routes qui sillonnent la forêt : les passages d'animaux sont nombreux et la nature est si belle.
- Etre discret dans les promenades : c'est le seul moyen de voir des animaux, nombreux dans cette forêt, et c'est être en harmonie avec le lieu.



LA
FORÊT

La forêt mondiale, dont des millions d'hectares sont détruits chaque année, a officiellement été déclarée "patrimoine commun" de l'humanité, en septembre 1991 à Paris, à l'ouverture du 10e Congrès forestier mondial.

La planète dispose d'un couvert forestier d'environ 4 milliards d'hectares.

En France, les défrichements du Moyen Age achèvent de façonner le couvert végétal après les grands déboisements nécessités par l'implantation de l'agriculture.

Colbert, le premier, lance un cri d'alarme en faveur de la forêt : "la France périra faute de bois". C'est alors qu'on replante et qu'on réglemente de façon plus stricte l'usage de cette précieuse richesse.

Mais toujours défrichée, surexploitée, brûlée, la forêt française est réduite, dans les années 1800, à 8 millions d'hectares appauvris et dégradés. Charles X rénove alors l'administration forestière. En 1824, s'ouvre l'Ecole des eaux et forêts de Nancy pour assurer la formation d'ingénieurs. Un code forestier est rédigé trois ans plus tard.

Maintenant, avec une superficie de 14 millions d'hectares, les forêts couvrent le quart de l'Hexagone.

Longtemps inhospitalière, la forêt, aujourd'hui nourricière et accueillante, devenue gisement de matière première et d'énergie, constitue un patrimoine précieux.

Pour sa part, l'Yonne compte 230 000 hectares de bois, toutes forêts confondues, dont près d'un quart est géré par l'Office national des forêts (O.N.F.).

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (O.N.F.)

Cet EPIC (établissement public à intérêt industriel et commercial) a succédé à l'Administration des eaux et forêts en 1966.

L'O.N.F. est chargé de la gestion des forêts et terrains soumis au régime forestier c'est-à-dire des bois, forêts, étangs, cours d'eau appartenant à l'Etat, aux Communes, collectivités territoriales (Départements, Régions) et aux Caisses d'Epargne. Son rôle s'inscrit dans un triple souci de production de bois, de protection des milieux et d'accueil du public.

GESTION DE LA FORÊT DOMANIALE DE VAULUISANT PAR L'O.N.F.

Cette forêt est dotée d'un plan de gestion, appelé aménagement, qui règle la vie de la forêt en matière de coupes et de travaux sur une durée de 20 ans. Elle est gérée avec l'objectif de convertir progressivement les peuplements de taillis sous futaie en futaie soit par la voie naturelle soit par la voie artificielle. Certaines zones pauvres font l'objet de reboisement en pin noir de manière limitée, l'essence privilégiée étant le chêne.

Cette gestion ne vise pas à surexploiter la forêt, comme certains seraient tentés de le penser, mais à la rajeunir parcelle par parcelle afin que toutes les classes d'âge soient représentées, ce qui est très important pour une essence comme le chêne dont l'âge d'exploitation est de 150 ans.

L'O.N.F. assure la surveillance de ce domaine forestier, veille à la mise en place et au suivi des investissements au niveau des peuplements (plantations, dégagements des semis) et des routes (créations et entretien); il opère les martelages des coupes qui conduisent aux exploitations des arbres arrivés à maturité, ou tarés, ou devant permettre une meilleure croissance des arbres à privilégier (éclaircie). De plus, des coupes de régénérations progressives sont opérées afin d'apporter la lumière aux semis de chênes et de hêtres qui assurent la pérennité de la forêt pour les générations futures.

Si la forêt domaniale de Vauluisant présente le caractère d'une forêt orientée vers la production de bois d'œuvre, elle revêt une grande importance pour la chasse que l'Office loue à trois sociétés de chasseurs. Elle accueille aussi le public à travers la mise en valeur par fléchage de ses principaux sites cachés à découvrir d'un pas tranquille.

Mais également, chaque été, ses techniciens de l'O.N.F. organisent des visites guidées pour "apprendre" la forêt et expliquer sa gestion et son exploitation.

LES ESSENCES

Le chêne sessile y règne en maître, il représente 80% des arbres présents, le hêtre occupe 10% de la surface, le reste est partagé entre 5% de feuillus divers (charme, merisier, etc.) et 5% de résineux (pin noir, etc.).
(voir planche page 8)

Feuillus ou résineux ?

S'il faut 150 à 180 ans pour faire un chêne, il en faut 120 à 140 pour un hêtre et 60 à 80 pour un résineux. Il est donc tentant de planter les essences à croissance rapide. Mais la politique menée par l'O.N.F. est de favoriser les essences adaptées aux sol et climat locaux en privilégiant les essences feuillues et en particulier le chêne.

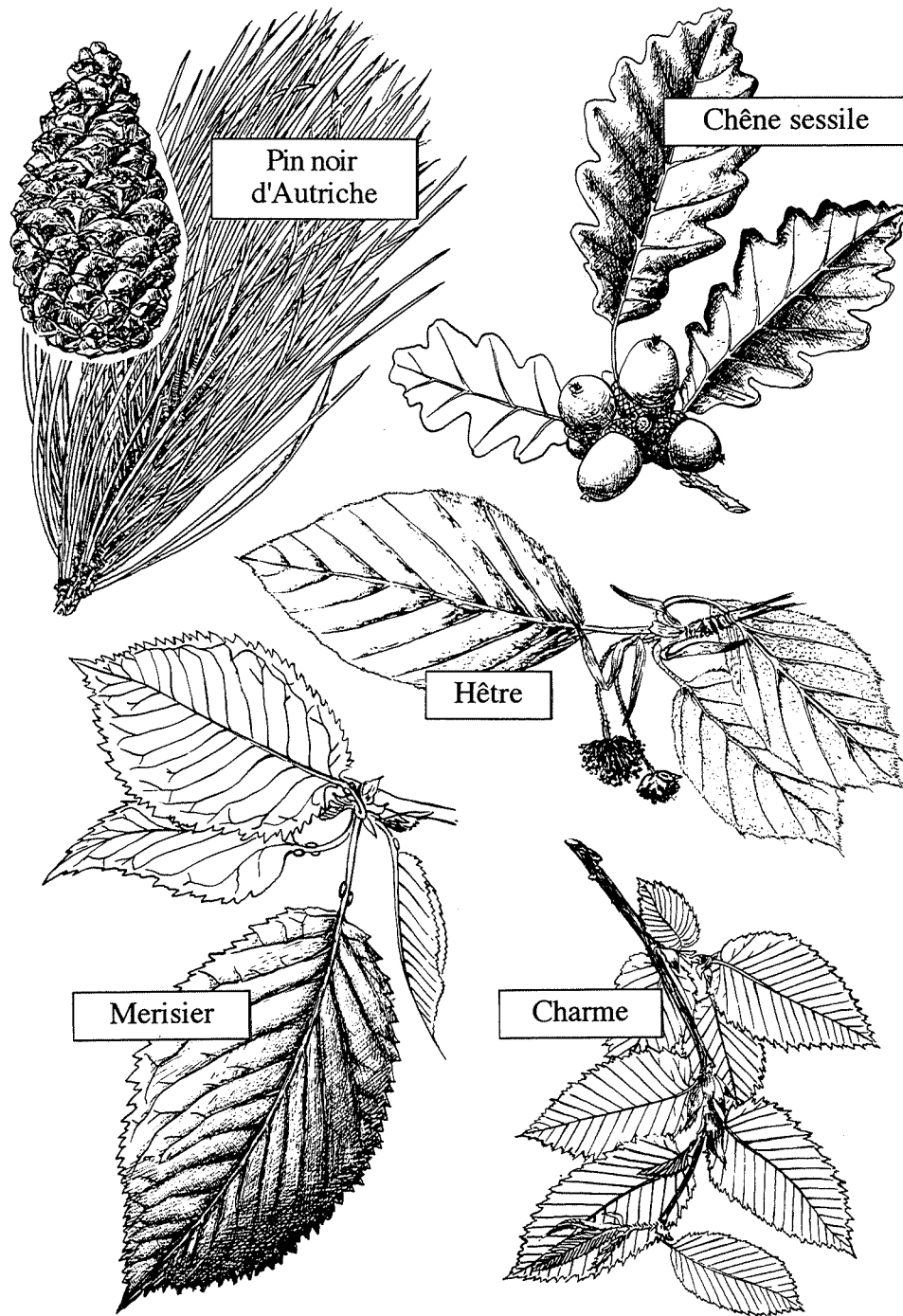
LE CHÊNE ROI

Une forêt comme celle-ci ne pousse pas toute seule. Elle se cultive. A rythme lent, à rythme sage. Nul ne verra jamais exploités les derniers chênes issus d'une glandée dont il a été le témoin.

Il faut 150 à 180 ans pour obtenir un beau chêne, bon pour le bois d'œuvre. Passé deux siècles, le roi des forêts devient stérile.

Entre temps, à travers plusieurs phases et, donc, à des âges différents, les souffreteux, les bancals, les rabougris, les accidentés et les surnuméraires sont condamnés aux mines, au feu ou à la traverse de chemin de fer.

Toute la politique de l'O.N.F., dans une forêt de ce type, est basée sur cette espérance de vie des presque biséculaires, ceci à travers les plans de gestion établis invariablement sur une durée de 20 ans.



Ainsi, chaque chêne qui arrive au plein épanouissement, a été concerné, à des degrés variables, par huit plans successifs. Issu d'une ultime belle glandée de son géniteur condamné à mort, il a d'abord à subir la loi de la jungle. Il doit faire son apprentissage de roi parmi ses frères, en se plaçant au-dessus de la mêlée, de l'enfance à l'adolescence.


A travers les éclaircissements successifs du gaulis, du perchis et de la futaie, il voit disparaître progressivement les siens. Ce n'est qu'à 40 ans qu'il commence à prendre quelque valeur... comme bois de chauffage. Puis il croît au milieu des futaies de chênes et de hêtres où il connaît les éclaircies tous les 8 à 15 ans jusqu'à 150 ans, après quoi il n'a plus qu'à se laisser vivre et assurer à son tour, par ses glandées, la pérennité de la forêt.

LA FAUNE

La population animale y est extrêmement diverse. Elle va des grands mammifères (chevreuils et sangliers) aux oiseaux (rapaces, passereaux, pigeons, pics), petits rongeurs (mulots, belettes, martres, fouines) et toutes sortes d'insectes.

Avec 15 à 20 chevreuils par 100 ha et le sanglier très présent lui aussi, cette forêt domaniale voit parfois, en période de chasse, le cerf venir s'y réfugier, sûr qu'à Vauluisant il ne sera pas tiré.

Les chevreuils et sangliers y sont chassés tous les hivers, en respectant les règles définies par le cahier des charges de la chasse en forêt domaniale. Ces règles sont nécessaires au maintien de l'équilibre entre la faune et la flore et entre les différentes espèces de gibiers.

En suivant le fléchage menant au polissoir du Sauvageon, on découvre un enclos d'élevage de 27 ha rassemblant de 7 à  repéré 25 chevreuils (nombre variable en fonction des reprises).

Ces animaux sont destinés à être relâchés dans les forêts dépourvues ou pauvres en chevreuil. La discrétion s'impose près de ce parc, le chevreuil étant fragile au niveau cardiaque.

Pour l'ami des animaux, cette forêt très giboyeuse l'invite à découvrir en silence les traces du gibier : empreintes de sabots, couches de chevreuils, crottes, etc.

Pour l'ami de la flore, celle-ci, très diversifiée et très riche, varie suivant les saisons.



Carte de Cassini
XVIIIe siècle
au 1/86400e

LA FORÊT DOMANIALE DE VAULUISANT

Cet authentique et vénérable "monument" fait partie de notre patrimoine, de par son âge et de par les sites qu'il couve presque égoïstement; mais pour la bonne cause puisqu'il nous les a précieusement conservés... depuis des millénaires pour certains.

Situation géographique

A l'extrême nord-est du département de l'Yonne, arrondissement de Sens, canton de Villeneuve-l'Archevêque, la forêt domaniale de Vauluisant s'étend sur les territoires des communes de St-Maurice-aux-Riches-Hommes (sur 1012,84 ha), La Postolle (221,82 ha), Lailly (472,24 ha), Courgenay (548,16 ha) et Baigneaux (145 ha).

Avec ses 2400,06 ha, la forêt domaniale de Vauluisant est l'unité de gestion forestière la plus vaste de l'Yonne.

Elle est constituée de cinq massifs partagés en deux groupes séparés par la vallée de l'Alain qui arrose Courgenay et l'ancienne abbaye de Vauluisant.

- A l'est : un massif de 456 ha orienté est-ouest occupe un plateau qui se prolonge jusque dans l'Aube.
- A l'ouest : un ensemble de quatre massifs, sur 1944 ha, orienté nord-sud, composé des bois de Trainel, Saint-Maurice, Lancy et Vauluisant.

Historique

C'est au IXe siècle qu'apparaît pour la première fois le nom du territoire de Lancy dans une charte dont voici l'interprétation :

LA FORÊT DE LANCY

Le puissant archevêque Wenilon régissait alors la Sainte Eglise de Sens. Il avait un frère nommé Arduicus; tous deux appartenaient à la haute aristocratie du temps de Charles le Chauve. Ils possédaient d'importants domaines dans la vallée de la Vanne et en firent don à l'abbaye sénonaise de Saint-Rémy. (...)

Il semble, d'après ce document, que la forêt aurait tiré son nom d'une localité située sur ses confins (village, manse ou domaine agricole) qui aurait disparu postérieurement à l'époque franque. Il n'y a plus de lieu dont le nom dérive de Lanciagus. Mais c'est probablement de cette localité oubliée que la forêt de Lancy a gardé le souvenir.

Nous la retrouvons explicitement nommée dans une charte du XIII^e siècle, dans laquelle Hugues de Vareilles l'exempte de la donation qu'il fait à l'abbaye de Vauluisant de tout ce qu'il possède, depuis Lailly jusqu'à Courgenay. Cette libéralité, antérieure à 1150, crée toutefois, en faveur des moines, un droit d'usage de la forêt.

Au XIII^e siècle, la forêt de Lancy entre dans le domaine de l'archevêché de Sens, par l'acquisition qu'en fait l'archevêque Etienne Becquart, de Hue de Bouville, sire de Milly. Lancy demeure au pouvoir de la mense archiépiscopale jusqu'à la Révolution, époque à laquelle la forêt est confisquée par l'Etat et convertie en Bien National.

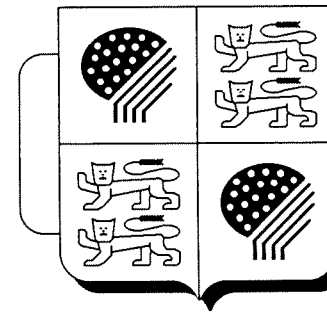
LA FORÊT DEVENUE DOMANIALE

Cet ensemble forestier regroupe huit anciennes forêts, domaines d'institutions de l'Ancien Régime. Réunies en 1830 sous une seule dénomination, elles étaient précédemment ainsi détenues :

- la forêt de Bagneaux (canton de Bagneaux) appartenait à l'abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés.
- la forêt de Vauluisant (cantons du Fauconnais, des Roches, du Grand-Pays, du Sauvageon, de la Thiélatte et du Chêne-Monet) appartenait à l'abbaye cistercienne de Vauluisant.
- la forêt de Lancy (cantons de Lancy et de la Haute-Borne) à l'archevêché de Sens.
- la forêt de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (cantons de la Réserve, la Pierre-Couverte, l'Arpent, Vaugrenier, la Petite Roture, la Louvière, Bray et Queue Coutant) à l'évêché de Châlons-sur-Marne.

La forêt domaniale s'est étendue depuis par l'acquisition par l'Etat des cantons suivants :

- le Fossé Blanc (166,94 ha) le 27 mars 1933,
- la Vallée Forgeat (54,88 ha) le 3 juillet 1939,
- le Bois de Trainel (240,49 ha) les 24 mai 1978 et 1^{er} août 1979.



BLASON DE LA FORÊT DOMANIALE DE VAULUISANT

POUR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Sigle stylisant un arbre vert.

POUR L'ABBAYE DE VAULUISANT

A une époque indéterminée, l'Eglise de Vauluisant s'orna de son propre blason.

L'abbaye de Preuilley, mère de Vauluisant, avait pris les armes de Champagne puisque ce même Comte en était le protecteur. L'abbaye de Barbeau, sœur de Vauluisant, avait pris celles de France parce que le Roi de France l'avait fondée.

Les deux léopards figurant aux armoiries de nombreuses familles, il est délicat de préciser quel illustre personnage, probablement bienfaiteur de leur église, eut l'honneur du choix des abbés de Vauluisant.

Si les deux léopards furent calqués pour meubler l'écu, ce sont les émaux choisis qui personnalisent l'abbaye de Vauluisant en la différenciant des blasons existants.

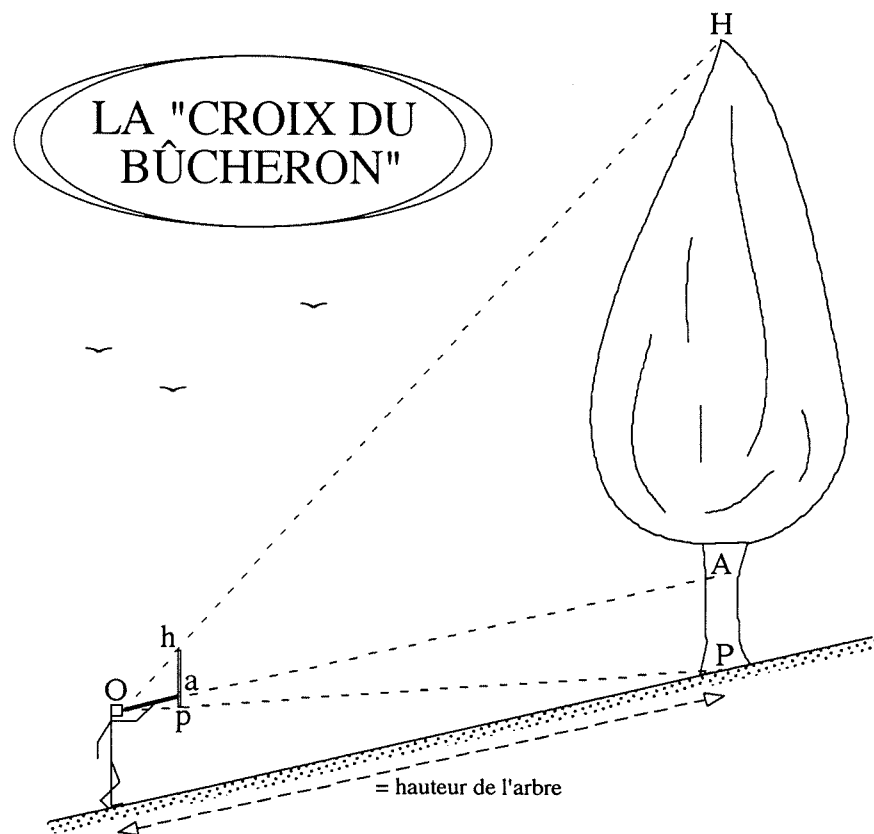
Les armes de Normandie (de gueules, à deux léopards d'or) sont au nombre de celles qui purent inspirer celles de Vauluisant. Mais, le chemin menant à ce choix précis suggéré par certains étant bien sinueux, laissons les héraldistes découvrir un jour l'origine de ce blason.

Sur la vue cavalière de l'abbaye, que fit exécuter l'abbé Camille le Tellier en 1692, figurent les armes de Vauluisant.

Elles sont d'azur à deux léopards d'argent.

POUR LA FORÊT DOMANIALE DE VAULUISANT

Créé en 1992, ce blason est écartelé, le premier et dernier d'argent à un arbre de sinople, les deux autres d'azur à deux léopards d'argent.



Pour connaître la taille d'un arbre, "la croix du bûcheron" suffit.

Des appareils modernes, très élaborés, ont été conçus sur la base de ce système empirique, dû au génie populaire, qui repose sur le simple principe des triangles semblables.

Deux baguettes égales (entre 20 et 40 cm au plus), sont à disposer comme l'indique le schéma.

En maintenant bien "Oa" parallèle au sol, et "ph" verticale" : s'approcher ou s'éloigner de l'arbre, jusqu'à aligner simultanément les points "O" et "p" avec le pied de l'arbre, et les extrémités "O" et "h" avec la cime.

A cet instant, la distance au sol séparant le "toiseur" de l'arbre est égale à la hauteur de ce dernier.



Voici votre première halte ! Alors respectez bien ce qui suit, ici et tout au long de votre visite.



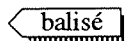
STATIONNEMENT

Un parking existe à l'entrée de l'allée forestière menant au chêne du Sauvageon. Il est accessible aux cars, et compte deux coins pique-nique.

Ailleurs, il est impératif de stationner hors des sorties de routes forestières dont certaines sont fermées d'une barrière blanche.

Si le respect des barrières est une obligation, leur non respect est un risque certain pour le contrevenant... et son véhicule, là où les grumiers sont obligés de passer.

Les routes forestières font partie du domaine privé de l'Etat, et la circulation y est interdite. Tout usager contrevenant est susceptible d'être poursuivi. Cet interdit limite le braconnage et le dérangement du gibier, permet aux pompiers d'accéder plus rapidement aux incendies, et laisse aux grumiers la raison d'être de ces routes forestières.



LES "CINQ-FRÈRES"

A moins de 40 mètres de la route, s'élançant, en un bouquet gargantuesque, cinq harmonieux chênes sessiles portant fièrement leurs 150 années, jusque tout là-haut à 28,50 m.

Ce sont là, en effet, des quintuplés donnant, de prime abord, l'apparence d'un seul arbre.

Il s'agit de l'évolution de rejets de taillis de chênes dont aucun de ces rejets n'a été éliminé par le sylviculteur, ce qui explique qu'au bout de plusieurs dizaines d'années les troncs se soient soudés, créant une cavité en leur centre. Tous cinq élevés au même "biberon" présentent un diamètre identique d'environ 60 cm à hauteur de poitrine.

LES MÉGALITHES

P "Grosse pierre" est la traduction littérale de mégalithe. Pendant le quaternaire, la situation géographique du Bassin parisien à 300 km environ de la limite sud de l'inlandsis européen a eu pour conséquence la formation de phénomènes périglaciaires. Les blocs de grès formés dans les sables tertiaires se retrouvent sur les plateaux souvent mis à nu par l'érosion ou, dans les vallées que les eaux ont creusées dans les formations récentes, reposant sur les pentes ou dans le gravier. Ces formations gréseuses se retrouvent jusqu'au sud de l'Yonne.

Une bande de grès, partant de Ville-St-Jacques et Montmachoux, en Seine-et-Marne, se poursuit à l'est, dans l'Yonne, par St-Agnan, les bois de Champigny-sur-Yonne, Villemanoche (bois de Châtillon), et arrive au nord de la Chapelle-sur-Oreuse (bois de la Pommeraie), pour s'éparpiller jusque vers La Borde et Thorigny-sur-Oreuse. Ensuite nous la voyons passer dans la forêt domaniale de Vauluisant, puis au-delà de Courgenay, avec l'amas du bois du Fauconnais, et continuer dans le Nogentais.

Dans la vallée de l'Oreuse, on peut constater une multitude de ces blocs de grès dans les champs et les bois, sur son versant nord. Les sites de Notre-Dame-des-Roches, à Thorigny, et du bois de la Pommeraie, au nord de La Chapelle-sur-Oreuse, encore inviolés par les carriers, conservent l'aspect que pouvaient présenter la vallée de l'Oreuse et la forêt domaniale de Vauluisant jusqu'à l'aube de notre ère.

De 6 000 à 2 200 ans avant J.C., l'homme du néolithique fit, de ces énormes blocs de grès brut, non taillés, des monuments utilitaires. On en rencontre différents types : les dolmens, les menhirs, les allées couvertes, les alignements, les cromlechs, les polissoirs, etc.

Ces mégalithes, qui jouèrent un rôle important dans la vie de nos populations primitives, parsèment la forêt domaniale de Vauluisant. Parmi eux, trois dolmens et sept polissoirs ont survécu.

B "GÉNOCIDE" DES MÉGALITHES

Bien embarrassants au milieu des cultures, les gros rochers sont dynamités. Autrefois, ils étaient "noyés" c'est-à-dire basculés dans un énorme trou creusé à leur pied; mais juste ce qu'il fallait pour ne pas les heurter avec la charrue. Aujourd'hui, les sillons s'ouvrent de

plus en plus profondément, il arrive qu'un soc touche la tête de l'un de ces "noyés".

Jadis, leur nombre était autrement grand. Mais notre région a connu de grandes réalisations depuis vingt siècles (remparts, châteaux, églises, aqueducs, maisons bourgeoises, pavage des rues, etc.) et la matière première était là, sur le flanc de nos vallées.

Les cisterciens de Vauluisant ont probablement écumé leur forêt de ses mégalithes pour édifier l'abbaye et toutes leurs granges voisines.

Sans discernement, les carriers ont pillé ce patrimoine, brisant dans leur élan dolmens, polissoirs, menhirs, etc.; comme la Pierre-aux-Lorin (qui recouvrait une sépulture), la Pierre-qui-Tourne (menhir), le "dolmen de la Pierre-Couverte" et bien d'autres.

La voracité des fendeurs de grès fut stoppée en 1879 sur ordre du Ministère de l'Intérieur. Les rochers des forêts ne disparaissent donc plus, mais leurs frères des champs, un à un, volent en éclats chaque année.

L'HOMME

L' Homme apparut en France il y a environ un million et demi d'années (grotte du Vallonet, à Nice).

Les silex taillés déterrés par les labours attestent qu'il occupe la région sénonaise depuis plus de 100 000 ans. Mais de nombreux millénaires plus tard, sa vie s'étant de plus en plus structurée, l'homme du néolithique accède à une économie productive (élevage, agriculture, tissage, poterie, etc.) qui s'oppose au mode de vie prédateur et nomade des chasseurs paléolithiques. Lui survivront d'imposants témoins qui nous intéressent plus particulièrement ici : ce sont les dolmens et polissoirs.

LE SILEX

Depuis l'aube de l'Humanité, le silex, indispensable à la vie quotidienne, est utilisé pour la fabrication d'outils et de haches, pour la chasse, le débitage de la viande, etc.

Le biface (outil de pierre taillé sur les deux faces), tout d'abord d'un aspect archaïque au paléolithique, s'amincit peu à peu au fil des millénaires par la retouche au percuteur tendre (bois de cervidé), et va atteindre une géométrisation ainsi qu'une miniaturisation. Tout ceci jusqu'à la fin du paléolithique moyen, vers 40 000 ans avant

J.C., où il s'est déjà raréfié depuis des millénaires avec l'essor des industries à éclats.

L'érosion qui mettait à nu certains versants des collines permettait de localiser les bancs de silex. Au moyen de pics en bois de cerf, des puits étaient creusés jusqu'à ces bancs puis élargis en forme de cuvette. Cette méthode de récolte du silex est datée en gros de 4 000 à 2 000 ans avant J.C.

Le silex de surface était aussi collecté et taillé. Mais celui du sous-sol, le silex frais, a gardé son eau de carrière et se taille mieux.

De tels puits ont été découverts à Serbonnes et à Villemaure-sur-Vanne. Tout proche, à Pâlis, plus de 160 puits, de largeurs et de profondeurs diverses, furent mis à jour lors des fouilles préalables à la construction de l'autoroute A 5, et de nombreux autres repérés. Les amas d'éclats de taille des silex, exhumés là, laissent supposer que les outils étaient travaillés ou ébauchés sur le site.

Durant le néolithique, les éclats et le simple silex taillé restent les outils essentiels de 6 000 à 2 600 ans avant J.C. et ne seront concurrencés que tardivement par le bronze et le cuivre. Si elle eut un usage utilitaire, la pierre polie fut principalement un objet d'apparat. Car une hache bien taillée en silex coupe mieux qu'une hache polie qui possède un angle de coupe généralement trop grand.

LES POLISSOIRS

Témoignage de cet âge dit de la "Pierre Polie", concernant la fin du néolithique et le début du Bronze, les polissoirs sont devenus rares. Cassés pour être exploités comme de vulgaires roches, il en subsiste encore quelques uns dissimulés au fond des forêts.

Bloc de grès erratique, utilisé pour le polissage des outils de silex ou en os, le polissoir comporte des rainures ou des cuvettes, et parfois les deux. Il est souvent choisi pour ses trous naturels de rétention d'eau. Le frottement des angles du silex taillé finissait par laisser dans la roche ces rainures plus ou moins profondes, à profil plus ou moins aigu. Le même travail, appliqué aux faces des objets, a laissé l'empreinte des cuvettes. Les haches n'étaient pas taillées là, mais seulement apportées de la station de taillage pour y être polies puis emportées ailleurs aussitôt leur achèvement.

Les polissoirs, apparus vers 4 000 ans avant J.C., cessent d'être utilisés vers 1 500 ans avant J.C.

LES 3 POLISSOIRS DE "LA PIERRE-A-L'EAU"

Réunis dans un petit périmètre, les trois polissoirs de la Pierre-à-l'Eau offrent, par leurs différences, un intérêt scientifique et pédagogique certain.

balisé **D'abord** : Dans le climat du Grand-Pays, le polissoir dit "la Pierre-à-l'Eau" a donné son nom au canton (lieu-dit) au milieu duquel il se trouve. Roche de 1,90 m sur 1,20 m, avec 45 cm hors sol.

Convergeant vers un profond réservoir d'eau circulaire, dont cette roche a tiré sa dénomination distinctive, ses cinq rainures, trois sur une face et deux sur le sommet, ont 40 à 58 cm de long, 5 à 6 cm de large et 2 à 3 cm de profondeur.

Ce polissoir classique à rainures fut classé Monument historique par arrêté ministériel du 30 mai 1922. (Photo page 22).

balisé **Puis** : A précisément 53 mètres au nord-est de la "Pierre-à-l'Eau" se trouve le deuxième polissoir ne présentant, lui, qu'une "cuvette" destinée à polir le plat des haches. Roche de 2,95 m sur 1,65 m, avec 39 cm hors sol. Sa cuvette, creuse de 2 cm, couvre une surface de 30 x 9 cm.

Classé Monument historique par arrêté ministériel du 30 mai 1922.

balisé **Et** : A 39 mètres à l'est de ce dernier, le troisième polissoir n'offre qu'une "plage" ayant servi à polir de petites surfaces. En effet, cette trace ne mesure que 10 cm sur 3 cm sur cette roche de 2 m sur 0,60 m qui ne dépasse que de 30 cm du sol.

Quoique moins spectaculaires, ces deux derniers monuments présentent un grand intérêt puisqu'ils immortalisent la façon dont était opéré le polissage des surfaces.

balisé

LE CHÊNE DU SAUVAGEON

Majestueusement élancé sur son tronc de 4,84 m de circonférence à 1,30 m du sol, ce magnifique chêne rouvre hisse la pointe de son houppier à une hauteur de 31 m.

Défiguré par une longue et large plaie, sans doute provoquée par la foudre, il avait été hâtivement pansé de ciment. Mandaté par l'ONF, la commune de St-Maurice-aux-Riches-Hommes et les Amis de la chapelle de Villeneuve-aux-Riches-Hommes, un chirurgien arboricole mit un terme à cette médecine archaïque en août 1991.

Consolidation par chaînage des branches charpentières pour éviter qu'elles ne s'écartent et n'entraînent une rupture de l'arbre. Drainage discret par petits tuyaux de cuivre de 16 mm de diamètre introduits dans sa chair pour permettre l'évacuation des eaux pluviales. Puis traitement fongicide et insecticide sur la plaie.

Le Sauvageon est guéri. Il pourra dresser son impressionnante stature durant encore de nombreuses décennies au dessus de la forêt.

Le chêne du Sauvageon garde le secret de son âge

Selon une chronique d'histoire locale, consacrée à un lieu proche de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, rédigée au début du siècle par un prêtre, le chêne du Sauvageon serait l'arbre de la Liberté planté par les patriotes de Mauny en 1793.

Les imprécisions topographiques du récit ne permettent pas d'affirmer avec certitude que le chêne du Sauvageon soit le chêne de la Liberté des Républicains de Saint-Maurice, mais rien ne l'infirme.

La tradition populaire nous l'assure : "*ce chêne a vu naître Victor Hugo*". Ce ne sont pas les sylviculteurs qui le démentiront car eux le donnent plus que deux fois séculaire, et le pensent déjà, ou presque, tricentenaire. C'était donc déjà un honorable vieillard à la naissance de l'écrivain.

Mais il faudra attendre la mort de ce géant pour compter les cerne de son tronc après abattage, et ainsi lever le sceau de son secret.

Puisse-t-il le cacher longtemps encore à nos générations futures !

SENTIERS DE RANDONNÉE

repéré

Créée en 1974, une boucle pédestre de 14 km, fléchée à la peinture bleue sur les arbres, fait l'objet d'un entretien annuel par l'ONF.

Outre le tracé de son itinéraire en fin de brochure, la présentation de ce sentier se trouve gravée sur un panneau faisant face au chêne du Sauvageon. C'est de là qu'il est le plus judicieux de l'aborder.

Un autre sentier côtoie la partie sud de la forêt et contourne l'ancienne abbaye de Vauluisant. Il s'agit du GR 2 : le sentier de la Seine qui permet de relier Melun au Val-Suzon (près de Dijon), en passant par Troyes.

balisé

LE POLISSOIR DU SAUVAGEON

Au climat du Grand-Pays, à une centaine de mètres des terres de Putigny, dort ce beau polissoir, long de 3,30 m sur 2,75 m, avec une épaisseur hors sol de 88 cm.

Ce mégalithe est striée de dix rainures (cinq d'un côté, quatre de l'autre, et une isolée) longues de 15 à 55 cm, larges de 2 à 5,5 cm et profondes de 1 à 3 cm. Un bassin, de 45 sur 30 cm, retient, parfois, l'eau nécessaire au polissage des haches. Juste au ras du sol, deux autres petits bassins contiennent aussi de l'eau. (Photo page 22).

Il est classé Monument historique depuis le 30 mai 1922.

AIRE DE PIQUE-NIQUE

repéré

Pour recevoir ses hôtes, visiteurs de son musée, la forêt offre une aire d'accueil avec table-banc et poubelle. Attention à bien respecter l'endroit : ne pas laisser traces de papiers gras ni de détrit. Il s'agit d'un milieu naturel.

La forêt vous invite, sachez ne pas la décevoir, et quittez la toujours aussi belle et accueillante.

Au bord de cette aire de pique-nique, le long du chemin, quatre hêtres (de 40 à 50 cm de diamètre) forment un bouquet issu d'une cépée comme les "Cinq-Frères". S'ils n'ont pas la prestance de ces derniers, ils ont tout de même leur "personnalité".



Le polissoir de "la Pierre-à-l'Eau" : page 19.



Le polissoir du Sauvageon : page 21.

balisé

LE POLISSOIR DE LANCY

Située dans le canton de Lancy, cette roche oblongue, d'une épaisseur hors sol de 0,85 m, est large de 2,50 m et longue de 2,80 m. Au sommet, une large cavité forme réservoir. Un étroit canal, qu'une baguette suffit à obturer, traverse la masse du rocher et vient aboutir à une coupe qui recueille l'eau d'un bassin supérieur.

Affectant la forme d'un "F" inversé, ses trois rainures, larges de 2 cm et profondes de 2,5 cm, mesurent 26 cm, 30 cm et la troisième 35 cm. Elles sont les traces laissées par le polissage des arêtes des haches de pierre. Ce polissoir porte également l'empreinte d'une cuvette (30 cm x 19 cm) marquant le travail des surfaces latérales de ces mêmes haches.

(Photo ci-dessous).

Il est à remarquer que ce polissoir repose sur d'autres roches et que de là part une élévation qui, traversant en ligne droite toute la forêt, la pointe de Lancy et la Haute-Borne, va finir à une mardelle plate de l'autre côté des bois de La Postolle.

Signalé à la Société archéologique de Sens en 1913, ce polissoir fut classé Monument historique le 30 mai 1922.



LES BORNES ARMORIÉES

Les propriétés se doivent d'être bornées pour écarter toute contestation. Les grands domaines de l'Ancien Régime l'étaient évidemment, et les bornes s'ornaient parfois des armes des propriétaires.

En forêt d'Othe, près de la limite communale Villevallier-Joigny puis Villevallier-Villecien, dans la forêt dite du Pavillon Gros, se trouve une suite de 36 bornes armoriées paraissant marquer la limite nord du domaine comtal de Joigny au milieu du XVI^e siècle. Fichées là en 1560, ces bornes portent, très sommairement gravés, d'un côté le dessin d'un blason pouvant être celui de Louis de Sainte-Maure comte de Joigny, de l'autre les armes des Volant, semble-t'il.

A Thorigny-sur-Oreuse, dans le bois de Notre-Dame-des-Roches, se trouve une borne armoriée non encore identifiée.

Deux bornes, armoriées de la croix de Malte et probablement des armes des châtelains de Fleurigny, furent tout récemment découvertes. Elles fixaient là, depuis des siècles, les limites de la commanderie de Launay, à St-Martin-sur-Oreuse.

LE FOSSÉ DE LANCY ET DE LA HAUTE-BORNE



Le fossé est le procédé fixant au mieux le pourtour des propriétés en muselant tout risque de grignotement frauduleux.

La forêt domaniale de Vauluisant est ainsi ceinturée. Mais toute la limite occidentale des cantons de Lancy et de la Haute-Borne est accentuée par un fossé plus profond.

Dans le domaine de l'archevêché de Sens depuis le XIII^e siècle jusqu'à la Révolution, ces deux cantons ont été bornés dans le deuxième quart du XVI^e siècle.

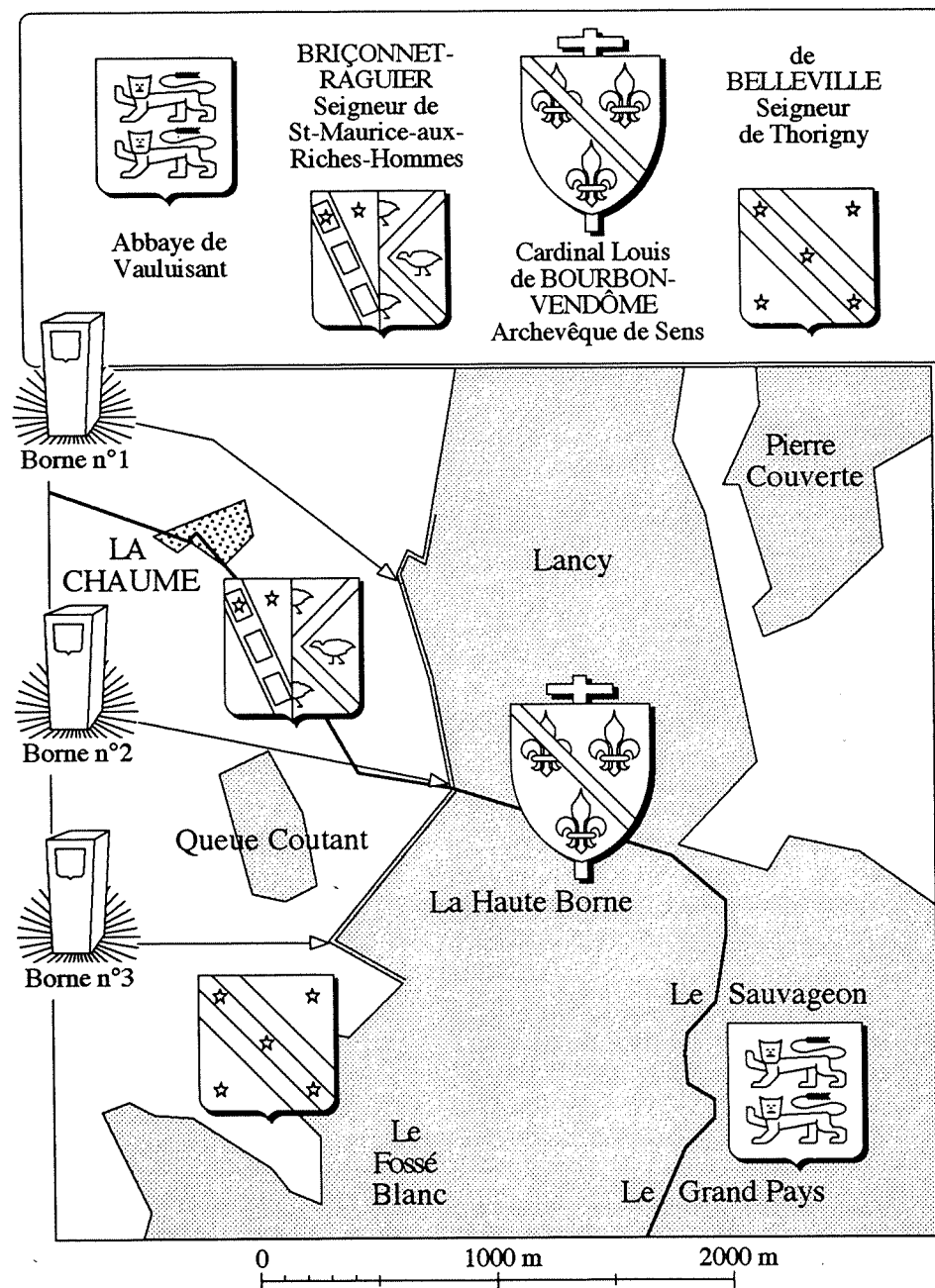
Furent-ils en même temps rigoureusement délimités par ce fossé imposant, ou ce dernier fut-il creusé à une autre époque ?

Cette "frontière" est encore ponctuée de bornes, dont trois portent les armoiries des riverains d'alors.

LES RIVERAINS

Il s'agit du cardinal **Louis de Bourbon-Vendôme**, du couple **Briçonnet-Ragulier** et des frères **de Belleville**.

Le plan ci-contre situe leurs propriétés respectives par rapport au fossé profond jalonné des trois bornes armoriées.



LES TROIS BORNES

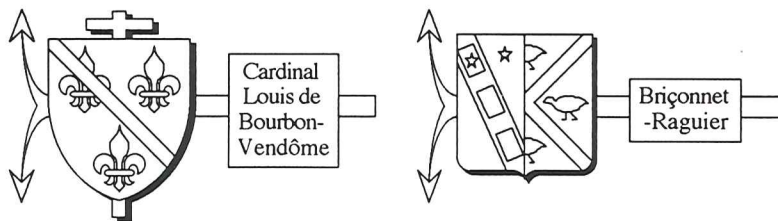
BORNE n° 1 ARMORIEE SUR DEUX FACES

A 900 m au nord de la D 110, d'une section d'environ 26 x 24 cm, cette borne émerge de 66 cm sur le bord ouest du fossé, mais les cultures riveraines ont comblé ce dernier dont ne subsiste que le versant Est plus prononcé comme ailleurs. (Photo page ci-contre).

Elle est superbement armoriée sur deux faces opposées :

- à l'ENE 75° : aux armes du cardinal Louis de Bourbon-Vendôme.
- du côté OSO 255° : aux armes des Briçonnet-Raguier.

balisé Cette borne est en cours de classement.



BORNE n° 2 ARMORIEE SUR DEUX FACES

P resque sur la crête ouest d'un coude du fossé, cette borne se dresse à quelques mètres de la départementale D 110. D'une hauteur hors sol de 80 cm, sa section, en losange à sa base, est d'environ 38 x 25 cm à hauteur des blasons.

Elle est sculptée sur une face (ESE 105°) aux armes du cardinal Louis de Bourbon-Vendôme, et porte sur l'autre opposée (ONO 285°) les armes des Briçonnet-Raguier. (Photo page ci-contre).

balisé Classée Monument historique par arrêté du 10 juillet 1916.

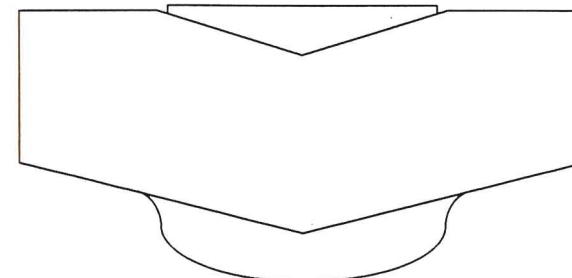
Cette borne possède une silhouette fonctionnelle. En effet, en la regardant de dessus, on constate que sa découpe reproduit un angle à peu près semblable à celui fait par le fossé à cet endroit précis (132°). Les deux blasons sont sculptés perpendiculairement à la bissectrice de cet angle.

Deux autres bornes, non armoriées, plantées sur le bord ouest du fossé, entre les bornes n° 2 et n° 3, et de tailles semblables à celles de ces dernières, font certainement partie de cet ensemble de bornage.



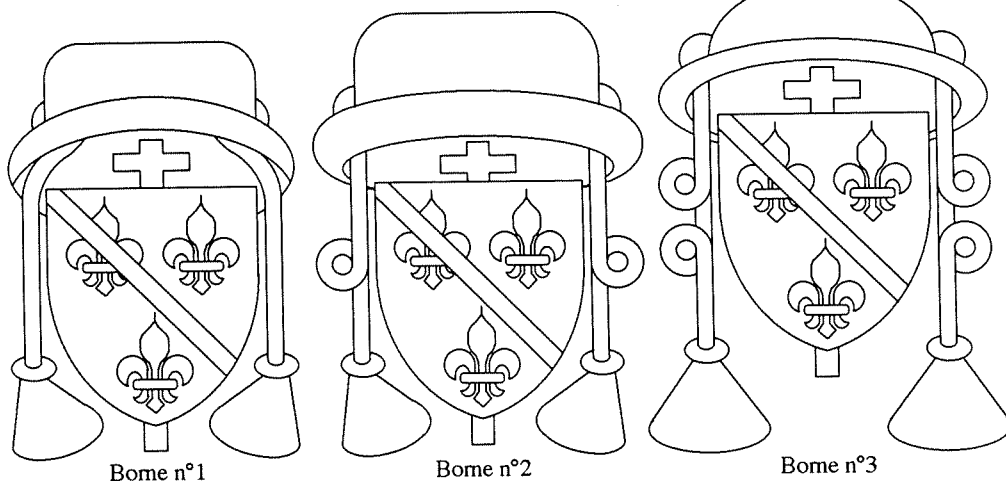
Borne n°1.
Face armoriée aux armes
du cardinal Louis de Bourbon-Vendôme.

Borne n°2.
Face armoriée aux armes
des Briçonnet-Raguier.



Borne armoriée n°2 vue de dessus.
Sa découpe reproduit l'angle fait par le fossé là où elle est érigée.

Les armes du cardinal Louis de Bourbon-Vendôme sont ainsi sculptées sur chacune des trois bornes :




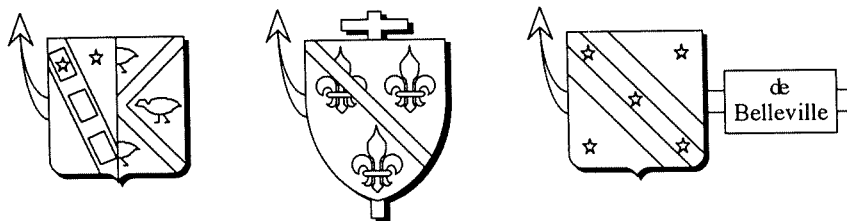
BORNE n° 3 ARMORIEE SUR TROIS FACES

Elle est située à 800 m au sud de la D 110, sur le bord du chemin de ronde dit de la Haute-Borne, à l'extérieur d'un virage à angle droit du fossé. Haute de 60 cm hors sol, et de 32 x 27 cm de section, cette borne est armoriée sur trois faces :

- du côté ONO 300° : aux armes des Briçonnet-Raguier.
 - l'ESE 120° : aux armes du cardinal Louis de Bourbon-Vendôme.
 - et du côté SSO 210°, tournée vers La Postolle : aux armes des de Belleville.
- (Photos page 30).

S'il est possible de penser que le lieu-dit "la Haute-Borne" tient son nom d'un éventuel menhir disparu, il n'est pas improbable que cette borne armoriée ait pu inspirer ce nom. Non pas par sa taille, puisque modeste, mais par sa situation car elle se trouve plantée au haut d'une pente bien accentuée faisant face au SSO.

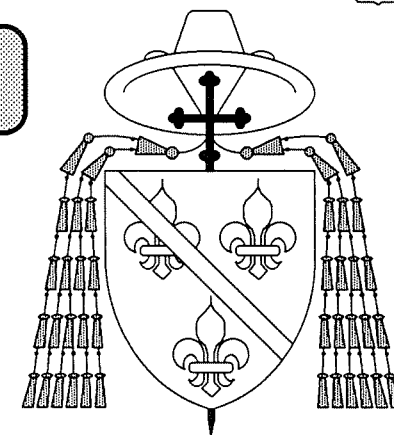
 Classée Monument historique par arrêté du 10 juillet 1916.



Cardinal Louis de Bourbon-Vendôme

Ecu, "d'azur, à trois fleurs de lis d'or, 2 et 1, à la cotice de gueules brochant sur le tout"

qui est Louis de Bourbon-Vendôme,
surmonté d'un chapeau cardinalice.



Au musée de Sens, dans les vitraux de la galerie construite par le cardinal, la cotice est chargée de trois lionceaux d'argent.

Le cardinal de Bourbon a laissé à la cathédrale de Sens deux admirables tapisseries. La bordure de celle de l'Adoration des Mages, représente les armes d'un cardinal de Bourbon avec les initiales CHS qui donnent Charles. Elles auraient donc appartenu d'abord, selon toute vraisemblance, au cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon (1446-1488), avant de passer à Louis de Bourbon.

Louis de Bourbon-Vendôme est né à Ham le 2 janvier 1493, quatrième fils de François Bourbon, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg. Il cumulait de nombreuses dignités ecclésiastiques lorsqu'il fut promu à l'archevêché de Sens.

Dès 1510, ce prince de sang royal était nommé évêque et duc de Laon à l'âge de dix-sept ans, mais il ne put être sacré qu'en 1519.

Cette même année il fut créé cardinal-prêtre du titre de Saint-Sylvestre qu'il échangea plus tard contre celui, plus élevé, de Sainte-Sabine, puis il succéda à son oncle, Philippe de Luxembourg, sur le siège du Mans. Enfin, cinq ans après, il recevait encore l'évêché de Luçon et l'abbaye de St-Denis dont il fut le premier abbé commendataire.

Confirmé par le pape comme métropolitain de Sens le 13 août 1535, il prit possession par procuration le 29 septembre suivant, mais son entrée solennelle dans la ville n'eut lieu que le 23 janvier 1536. Elle se fit avec la plus grande pompe, au milieu d'un cortège imposant.



▲
Borne n°3.
Face armoriée
aux armes des
de Belleville
(Page 28)

▲
Borne n°3.
Face armoriée
aux armes du
cardinal Louis de
Bourbon-Vendôme
(Page 28)

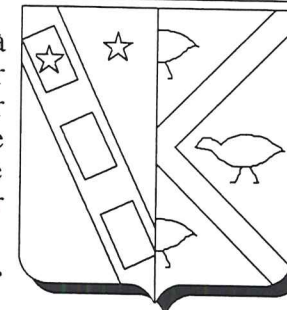
▲
Borne n°3.
Face armoriée
aux armes des
Briçonnet-Raguier
(Page 28)

Le cardinal de Bourbon passait la plus grande partie de son temps à la Cour, et ce fut lui qui baptisa le 10 février 1543, dans la chapelle du château de Fontainebleau, le fils d'Henri II : François II. Pour tenir son rang et subvenir aux prodigalités de ses neveux, il a été accusé de dilapider les biens de l'archevêché de Sens. *"Il avait bien scu,* dit l'un de ses prêtres, Claute Haton, dans ses Mémoires, *jouer du haultz-bois et si n'estoit ménétrier, car il vendit tous les haultz-bois, ou peu s'en fallut, appartenant à son archevêché, qui estoient ès environ de Briennon et Villeneuve-l'Archevêque, de quoi fut fort blâmé*". Le même chroniqueur rapporte encore comment, à un passage de François 1er à Sens, son fou, Brusquet, poursuivit de ses quolibets ce prélat au sujet de ses coupes blanches dans les forêts, et il cite de curieux détails sur une représentation satirique donnée pendant le cours d'une procession de la Fête-Dieu présidée par le cardinal, et dans laquelle les bourgeois sénonais traduisirent avec hardiesse leur mécontentement. Il paraît même qu'on lui faisait d'autres reproches d'une nature particulière : *"Et pour ce, fut surnommé, par le feu roi François 1er, Sitio parce que toujours ledit seigneur avait volonté de boire de ses bons vins, eust-il été le mieux repu du monde"*.

Quoi qu'il en soit de ces récits qui semblent exagérés, mais dont il est difficile d'apprécier au juste la valeur, le cardinal répondit aux doléances de l'université de Paris et aux vœux du concile de Trente en s'occupant désormais avec activité du diocèse de Sens.

Le cardinal Louis de Bourbon mourut le 11 mars 1557 dans son hôtel de Bourbon à Paris. Suivant ses dernières volontés, son cœur fut déposé à Saint-Denis et son corps transféré à Laon.

Ecu - Parti au I - "d'azur à une bande componnée d'or et de gueules, le premier compon chargé d'une étoile d'or, et accompagnée d'une autre étoile d'or au quartier senestre de l'écu"
qui est Briçonnet.



Au II - "d'argent au sautoir de sable, cantonné de quatre perdrix au naturel"
qui est Raguier.

Guillaume BRICONNET

Né en 1445, il est le 6ème fils du Sgr de Varennes
Jean Briçonnet époux de Jeanne Berthelot.
Sgr du Plessis-Rideau. Général des Finances.
Conseiller du roi Louis XI puis de Charles VIII
qui le fit intendant des Finances de France.
Argentier du roi et receveur général des finances
en Languedoc (1483-1493).
Député aux Etats réunis en 1483.
Surnommé le père des pauvres
à cause de ses libéralités et de ses aumônes.
= **Raoulette de BEAUNE**, fille de Jean.
Devenu veuf, il embrasse l'état ecclésiastique.
Doyen de Vienne puis évêque de St-Malo en 1490.
Cardinal le 15 février 1495.
Evêque de Nîmes en 1496 et archevêque de Reims
le 24 août 1497, il s'en démit pour celui de Narbonne
où il mourut le 14 décembre 1514.

**Les
Briçonnet
Ragulier****Jean RAGUIER**

Né en 1445.
Sgr de la Motte-Tilly dès 1470.
Chambellan du roi.
Receveur général en Normandie en
1474 puis maître des Comptes à Paris.
Sgr de Payns (Aube).
Décède en octobre 1500.
= 1468 **Marie de BEAUVARLET**
Dame d'Esternay. Vit en 1503.
Fille de Mathieu † 19-10-1486
et de Jacqueline LE FOLMARIÉ.

= avant 1516

**Jean
BRICONNET**

Chevalier.
Sgr du Plessis-Rideau.
Conseiller d'Etat.
Trésorier général de
Provence et Dauphiné.
Second président de la
Chambre des Comptes
de Paris le 10 nov. 1507.
Administrateur de
l'Hôtel-Dieu de Paris.
Fit bâtir la chapelle des
Briçonnet en l'église St-
Jean de Grève à Paris.
Décède le 24-04-1559.

**Louise
RAGUIER**

Dame de Payns
(Aube) et autres
seigneuries.
Vit en 1543.

Louis RAGUIER

Sgr de Payns, Esternay,
la Motte-Tilly.
Vidame de Châlons.
Gentilhomme de la
Chambre.
Notaire et secrétaire
du roi 1517, 1534.
Décède avant 1545.

**Charlotte
de DINTEVILLE**

Sœur de l'évêque
d'Auxerre.
En 1545, détient
pour moitié les terres
de Mauny
et St-Maurice.

Jehan II RAGUIER

Chevalier.
Sgr de la Motte-Tilly.
Demeurant à Soligny-
les-Etangs en 1564.
Ecuyer tranchant du roi.
Gentilhomme de la Chambre.
Décède avant 1571.

**Marie
de BÉTHUNE**

vit en 1575.
Dame de Villeneuve
et St-Maurice RH,
et de Mauny.

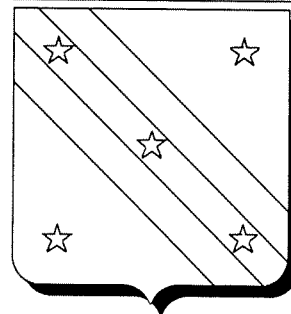
**François
RAGUIER****Salomon RAGUIER**

Dernier de ce nom.
Sgr d'Esternay
et la Motte-Tilly.
Mort en 1592, sans alliance.

Anne RAGUIER

= Michel de LUC
Sgr de Longua et Mussidan.
Elle vendit leurs terres
à Alexandre d'Elbène vers 1598.

Arbre généalogique
composé d'après
les recherches de
MM. le chanoine
Jacques LEVISTE
et Etienne MEUNIER.



"Ecu de..., à deux bandes de...,
accompagnées de 5 étoiles de...,
posées 3 en bande et 1 dans
chacun des cantons"
qui est de Belleville.

Les de Belleville**Jehan THOMAS
de BELLEVILLE**

Achète le château
et la seigneurie
de Thorigny en 1492.
Vit à Trainel
en 1493 et 1496.

**Perrette
de VILLERS**

Vit en 1523.
Décède av. 1527.

Armes des VILLERS

"d'or, au chef d'azur, chargé
d'un dextrochère d'argent,
revêtu d'hermines, mouvant
du second parti brochant
sur le tout."

**Jehan de
BELLEVILLE**

Ecuyer.
Sgr de Thorigny.
Décède entre
1544 et 1548.
(sans postérité)

**Juvenal
de
BELLEVILLE**

Ecuyer.
Sgr de Thorigny
et de Carisey
en partie.
Décède en 1554.
= av. 1536 Marie
de CRÉVECŒUR.
(sans postérité)

**Etienne
de
NEUFVIZ**

Sgr de Gumery
et du Moncel.
Décède entre
1534 et 1547.

**Philiberte
de
BELLEVILLE**

Dame de
Fontaine-Denis
et Corberon
en partie.
Décède av. 1552.

**Gauthier
de
FOISSY**

Ecuyer.
Bailli de Meaux.
Gouverneur du
marquisat de l'Isle.
Maître d'hôtel
du Roi.
Sgr de Creney.

etc.

**Jacques
de NEUFVIZ**

Ecuyer.
Sgr de Thorigny.

**Louise
de NEUFVIZ**

Vit en 1583.

**Galéas
de BÉRULLES**

Sgr de Vielverger.
Bailli du marquisat de l'Isle.
Décède en 1570.

Claude de BÉRULLES

Pierre de BÉRULLES
Cardinal.

Arbre généalogique composé
d'après les recherches de
M. Etienne MEUNIER

Le blason des de Belleville est également sculpté sur un pendentif de clé de voûte de l'église de Thorigny. Et la plaque tombale de Juvénal de Belleville (datée de 1553 !!!) occupe toujours le chœur de l'église de La Postolle.

POSE DES BORNES

Au ban de 1545, les terres de Saint-Maurice et Mauny étaient tenues pour moitié par dame Charlotte de Dinteville, veuve de Louis Raguier, à cause de son douaire, et pour l'autre moitié par ses fils Jehan et François Raguier. Il n'est aucunement fait mention du couple Briçonnet-Raguier, oncle et tante des deux jeunes seigneurs. On peut penser que ceux-ci avaient racheté leur part, détenue un moment par Louise Raguier, et ceci en vertu de l'article de la coutume de Sens prévoyant le "retrait lignager" c'est-à-dire le retour dans la famille d'une portion du patrimoine ancestral détournée lors d'un partage antérieur.

Ces bornes armoriées furent fort probablement fichées là entre 1536, date de l'arrivée du cardinal de Bourbon à Sens, et 1545, date à laquelle ce domaine n'appartenait plus à Jean Briçonnet et Louise Raguier.



A gauche : huit des outils de pierre trouvés, par M. Henri Cymerys, dans les labours proches de la forêt domaniale de Vauluisant.
A droite : lame taillée trouvée sous "la Pierre-au-Lorin" (page ci-contre).

AUTRES "TRÉSORS"

Le sous-sol de cette belle forêt recelle de nombreuses empreintes des civilisations passées. Les sites balisés sont des témoins bien évidents, mais beaucoup d'autres ont disparu ou ne sont accessibles qu'à l'œil averti de l'archéologue. Il serait vain d'y conduire tout le monde, les lieux ne présentant aucun intérêt de prime abord.

Voici quelques-unes de ces découvertes :

Un "monument", souvent improprement nommé "**le dolmen de la Pierre Couverte**", disparut en 1840. Il s'agissait d'un monticule de terre d'une dizaine de mètres de diamètre formé d'un entourage de roches plates, posées debout. Une large dalle trônait sur cette butte.

A la Haute-Borne, existait un cercle de 12 mètres de diamètre, formé de roches placées symétriquement, mais malheureusement mutilées et dispersées par les exploiters de matériaux.

A environ deux cents mètres plus bas que la Pierre-Couverte, se trouvait une grosse roche, dite "**la Pierre-au-Lorin**", dans le climat du même nom, recouvrant huit ou neuf squelettes.

Des maçons l'exploitèrent, par surprise, vers 1894, pour édifier le chenil de la maison de chasse à la ferme de la Pierre-Couverte.

Ce tombeau funéraire ne livra qu'une seule pièce, mais elle est de premier ordre puisqu'il s'agit d'une magnifique lame, de 24 cm de long, en silex fauve du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), dont les deux tranchants sont retailés avec une extrême précision.

(Photo page ci-contre).

Autres mégalithes : la Pierre-Cassée, la Grande-Borne, la Pierre-au-Berceau et la Haute-Borne ne sont plus que des lieux-dits, tout comme la Pièce-des-Roches, les Roches et la Vallée-des-Pierres, ils conservent le souvenir de mégalithes disparus.

Dans le climat de la Vente d'Issé, fut mis à jour un alignement de cinq **fonds de huttes**, ainsi qu'un atelier néolithique de taille de pierre.

Parsemés ça et là aux quatre coins de la forêt et des champs voisins, furent collectés : squelettes, poteries, silex taillés (*photo page 34*), pointes de flèches, bijoux, fers de lances, perceurs, éclats variés de silex, objets de bronze et de fer, aiguilles, torques, anneaux, bracelets, colliers, fibules, etc.

Des fondations antiques dans le Haut-de-Lancy. C'est un mur épais de 60 cm qui dessine une construction rectangulaire large de 8 m sur 12 de longueur. Il est fait de roches cassées en gros moellons.

Alentour : des tuiles romaines à rebord, des pierres calcinées et des cendres. Une autre habitation existe dans l'autre partie de Lancy, avec à peu près les mêmes dimensions. Dans le climat de la Vente d'Issé, se trouvent les fondations d'une villa romaine.

Des puits : comme celui des Grands-Chaumes, aujourd'hui comblé. Le puits dit "des Cosaques", éboulé. Un autre, sur le bord de Lancy. Encore un, sans histoire, sans secret, prouvant seulement la présence de l'homme. Tout comme le Puits-de-Six-Bois, comblé, dans la coupe du Sauvageon. Et, près du lieu-dit "les Turnes", subsistait "le puits de la tuilerie".

Des tuileries antiques dont les trous d'extraction de l'argile sont aujourd'hui des cuvettes souvent inondées.

Dans le Haut-de-Lancy se trouve un four à tuiles ou à briques avec, alentour, de nombreux rognons de silice vitrifiée. Les tuiles, trouvées près d'un autre four, portaient un menton et un trou de chaque côté pour y fixer un clou, disposition fort ancienne. Non loin de ce dernier : un autre four. Et une tuilerie existait aussi au lieu-dit "les Turnes."

Anciens lieux d'extraction de la marne, **des caves** servirent plus récemment d'habitations, aujourd'hui disparues ou presque. Une mardelle, près du dolmen de Lancy, était encore flanquée de caves bien aménagées au siècle dernier. Les grandes caves "de la Pierre-Couverte" se développaient sur un front de plus de cent mètres de largeur. Mais il s'en trouvait également dans la Vente d'Issé, à la mardelle des Grands-Chaumes, aux Grands-Fourneaux, aux Turnes et en bien d'autres coins de la forêt.

De singuliers **entonnoirs**, circulaires ou ovales, ont un diamètre variant de 10 à 40 mètres et une profondeur de 2 à 10 mètres. Mardelles ? Trous à tuiles ? Caves effondrées ?

Des ferriers entourés de trous bien caractérisés. Ces dépôts de scories de minerais brûlés au feu de bois sont visibles au-dessus de La Charmée, ainsi que dans le bois de Touchebœuf, où ils se présentent sous forme de buttes accompagnées de trous.

Dans le Bois de Trainel, **une mare pavée** est bien énigmatique ; mais elle témoigne qu'à une époque indéterminée des troupeaux domestiques s'abreuvaient là assez régulièrement pour qu'un tel pavage y soit réalisé.

Les sites balisés, et tous ces autres cachés, témoignent de l'animation de cette forêt tout au long des âges. Aujourd'hui, cajolée par les sylvains, la forêt domaniale de Vauluisant n'est plus l'asile de tous ces pauvres hères qu'elle abrita, nourrit ou cacha.

La nature et le temps faisant leur œuvre, tous ces lieux s'éteignent lentement.

Un superbe **polissoir**, trouvé en plein champ au sud du bois du Fauconnais, orne à présent une cour de ferme au hameau de Rateau. Il est strié de 9 empreintes sur une face et de 13 sur l'autre opposée.

A droite de la route qui joint Grange-le-Bocage à Sognes, se dressait le menhir nommé "**la Pierre qui tourne**". Il avait 2,30 m de haut et 1,60 m de large. Sa base de 2 m de tour, probablement déjà mutilée, était plus étroite que le sommet. Cette pierre de légende disparut à la fin du XIXe siècle.

Hors de la forêt domaniale de Vauluisant, au sud-ouest du Bois de Trainel, l'ancienne place forte dite "**la Tour de Villechat**" a conservé ses deux fossés concentriques et son énigmatique souterrain. Certains la disent presque millénaire.

balisé

LA CROIX DES BOIS

Au bord d'un chemin quittant la route D 25 menant de Thorigny à St-Maurice, dans le bois de la Louvière, se trouve une croix de fer assez bien ouvragée : c'est "la Croix des Bois".

On y lit ces mots gravés à la pointe : "*Simon Huot, chaurier à la tour de Villechat, a fait poser cette croix actuelle, par Jean Delage, maître maçon à Grange.*"

Les gens s'y rendaient en pèlerinage le jeudi de la Fête-Dieu. Elle a pris la place d'une autre croix de fer moins élégante, laquelle avait elle-même, et plus anciennement, remplacé une croix de bois, objet de curieuses et pieuses pratiques. Combien de fois ce signe d'espérance ne dû-t-il pas périr au cours des âges, pour se voir ainsi et toujours relever, avec une persévérance inlassable, afin de porter jusqu'à nous ses traditions.

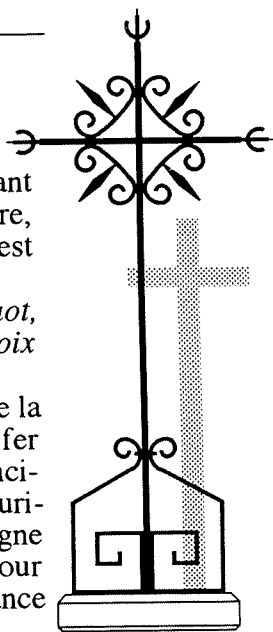
On venait en ce lieu pour demander et obtenir, par grâce, la guérison des fièvres. Le rite traditionnel consistait à dormir sur place. On détachait ensuite du bois de la croix une parcelle que l'on portait au malade, quand le pèlerinage avait lieu par procuration.

On y suspendait aussi une offrande, parfois un ruban dont on l'en-guirlandait, plus ordinairement un morceau d'étoffe ayant servi au postulant.

Les anciens racontaient qu'un jour on avait dû remplacer la croix tombant de vétusté. Mais en vain s'était-on efforcé d'en enlever les vieux morceaux; le poids en était devenu effrayant. C'est depuis cette époque que, saisis d'une crainte religieuse, les habitants ont gardé la coutume de conserver sur place, et d'appuyer respectueusement sur celle qui la continuait, la vieille croix que leurs mains pieuses se voyaient obligées de déposer.

Ces légendes sont d'ordinaire la marque d'un culte très antique, tout comme celles qui se rattachent aux sources.

En décembre 1991, elle fut restaurée avec le concours de l'Office national des forêts, la Municipalité de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes et l'Association des amis de la chapelle de Villeneuve-aux-Riches-Hommes.



LES DOLMENS

Du breton "*table-pierre*" le dolmen, composé d'un ou plusieurs mégalithes reposant horizontalement sur des piliers (ou orthostats), est un monument funéraire. La chambre sépulcrale ainsi formée est parfois fermée par une ou deux dalles de chevet.

Les dolmens de nos régions apparaissent vers 3 400 ans avant J.C. Dès lors, le mode d'inhumation collective semble dominer largement et on continuera à construire des dolmens jusqu'à la fin du néolithique récent, vers 2 200 ans avant J.C.

Le dolmen de Lancy fut peut-être un cromlech puisqu'il semble bien avoir été entouré d'un cercle de pierres levées.

Le "dolmen de la Pierre-Couverte", improprement ainsi désigné, était probablement un tumulus de l'âge du bronze. Aujourd'hui disparu, il était en effet composé de grosses roches et de terre, le tout recouvert d'une large dalle. Il ne doit donc pas être assimilé aux dolmens.

balisé

LE DOLMEN DE LANCY

Situé au lieu-dit "la Queue de Lancy" à 700 mètres au sud de la route de Thorigny à St-Maurice RH, le majestueux dolmen de Lancy, miraculeusement sauvé, a tous les caractères d'un trilithe.

Il se compose essentiellement d'une table, assise sur deux supports, ou piliers. Sa table, à 1,10 m du sol, est longue de 2,60 m sur 1,80 m de largeur, et son épaisseur varie de 0,35 m à 0,60 m.

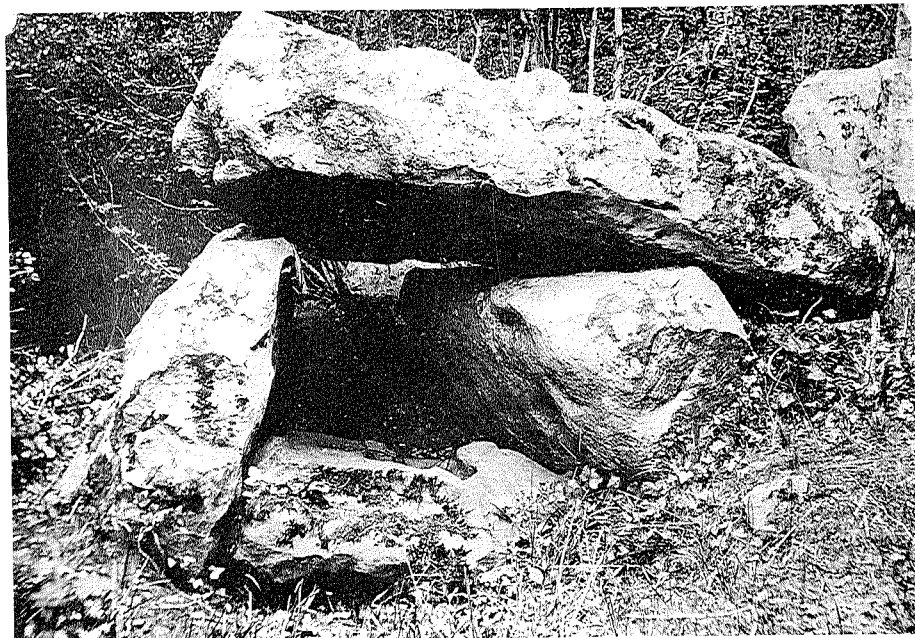
Orienté au sud-ouest, il occupait le centre d'une enceinte circulaire composée de neuf roches, dont une, encore entière, se dresse en forme de menhir (1,60 x 1,40 x 0,85 m). Les huit autres ont disparu ou ont été cassées au niveau de la terre et exploitées, mais quelques bases subsistent dans le sol.

Le dolmen présente les marques d'une effraction ancienne par le renversement des piliers qui clôturaient la chambre à chacune de ses extrémités.

A la fin du siècle dernier, il fut méticuleusement fouillé par des archéologues consciencieux : MM. Salmon et Edmond Feineux. Puis par MM. Gustave Julliot et Armand Lapôtre. Peine perdue, car il fut sans doute pillé à plusieurs reprises au cours des siècles.

C'est à la suite de son exploration que M. Salmon, alors président de la Commission des monuments mégalithiques de France et d'Algérie, fit classer ce dolmen Monument historique en 1887.

Malgré son classement, il se trouva de nouveau violé à Pâques 1927. Sa table ayant glissé à terre à la suite de fouilles indiscretes au début du siècle, il fut relevé en 1931.



Le dolmen de Lancy avant d'être relevé en 1931.

D'après un groupe de radiesthésistes amateurs locaux, sous la conduite de Mme C. Prampart, ce dolmen est érigé exactement au croisement perpendiculaire de deux courants d'eau. Une zone neutre à l'intérieur (sous le dolmen) apparaît comme dans un édifice de haut-lieu. Les lignes du réseau tellurique, repoussées dans les quatre directions, entourent le dolmen comme un écrin de protection. Sa ceinture de "menhirs" était placée précisément sur son aura.

Photo de couverture : le dolmen de Lancy.

Dans le Bois de Trainel, au cœur de la coupe dite "des Dolmens", là, sur le flanc d'une dépression du terrain, dorment deux dolmens tout voisins.

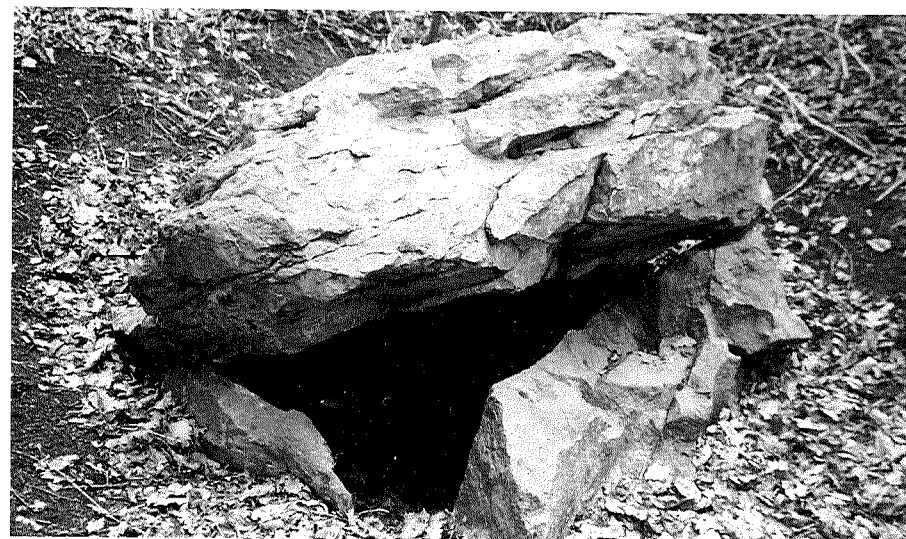
LE PETIT DOLMEN DU BOIS DE TRAINEL

Photo ci-dessous.

Il est constitué par une table de grès posée sur quatre dalles droites assez profondément enterrées, elle-même est épaulée à la déclivité du sol, où elle pénètre par l'une de ses extrémités. Un grand nombre d'ossements furent trouvés sous ce monument au siècle dernier. La paroi méridionale de sa chambre a subi une violente cassure; il garde, néanmoins, en pleine lumière, tout son caractère monumental.

Sa table : Longueur : 1,70 m
Largeur : 1,43 m
Épaisseur : 0,45 m

Dimensions de la chambre :
Longueur : 1,20 m
Largeur : 0,65 m



LE GRAND DOLMEN DU BOIS DE TRAINEL

Photo page 42.

balisé

A 10 mètres au sud du précédent, plus grand par ses dimensions, mais aussi plus beau par son aspect monumental, il est formé d'une forte table reposant sur trois roches plates, posées debout, et plus ou moins enterrées.

Des roches, déplacées par les fouilleurs, suggèrent l'idée d'un couloir, ou allée couverte très basse, dépendant du dolmen. La chambre intérieure se trouve actuellement béante à son extrémité orientale, et précisément du côté de l'ouverture de ce couloir présumé. La dalle qui la fermait à cet aspect, déplacée par les fouilleurs, avait dû être aménagée, dès l'antiquité, en vue de pénétrer dans le tombeau pour des sépultures successives.

Ce dolmen fut signalé au Congrès archéologique de France par M. de Magnitot, sous-préfet de Sens.

Sa table : Longueur : 2,30 m
Largeur : 1,38 m à 1,45 m
Épaisseur moyenne : 0,50 m

Intérieur de la chambre :
Longueur : 1,62 m
Largeur : 0,65 m



Le grand dolmen du Bois de Trainel.

Ces deux dolmens, maintes fois fouillés sans aucune précaution scientifique, ni méthode, par la curiosité inconsciente et banale d'avidés chercheurs de trésors, n'ont plus de secrets à dévoiler aux archéologues.

Ils sont classés Monuments historiques depuis le 22 mai 1922.

balisé

LE POLISSOIR DE LA "VALLÉE-D'ENFER"

D'une épaisseur hors sol ne dépassant pas les 31 cm, bien tapi dans le bois de "la Vallée-d'Enfer", ce magnifique polissoir s'offre à l'admiration de tous.

De dimensions banales, cette roche brisée, de 1,80 m de long sur 0,90 m pour sa partie visible, surprend par la longueur de ses rainures.

Ses quatre plus longues traces de polissage sont tout à fait exceptionnelles puisqu'elles ne mesurent pas moins de 0,65 m à 1,19 m, sur 2,5 à 4,5 cm de large et 2 à 4,5 cm de profondeur.

Une cinquième rainure, de 15 cm, prolonge l'une d'elles. Sur le flanc du rocher, se trouve une plage de polissage de 18 x 4 cm.

Signalé au siècle dernier à l'Administration des eaux et forêts, puis redécouvert en 1991, ce polissoir est en cours de classement.



LA "PIERRE-AUX-NEUF-COUPS"

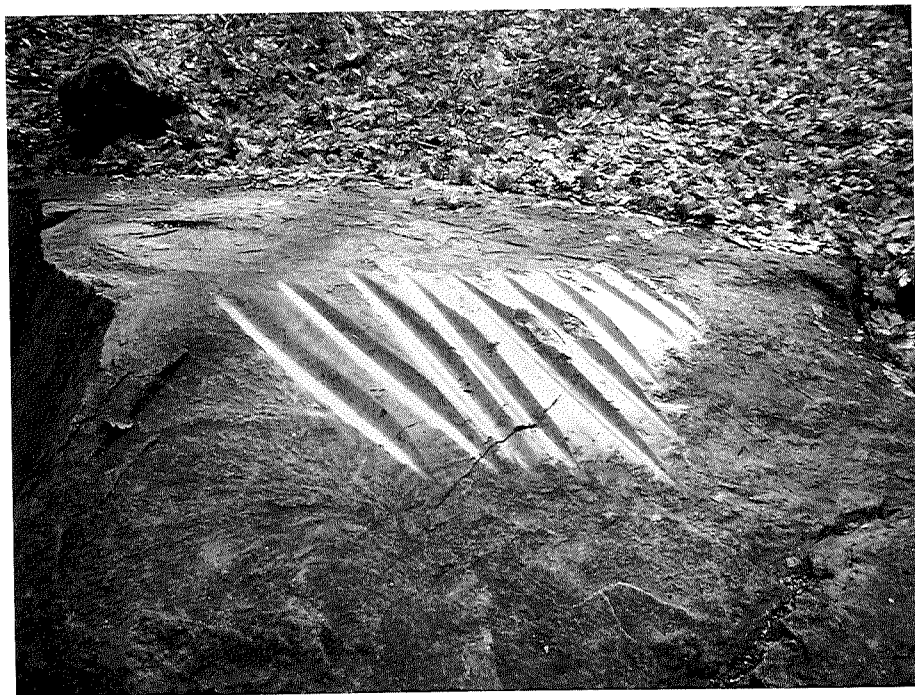
Ce polissoir présente neuf superbes rainures à peu près parallèles. Il se trouve dans la partie orientale de la forêt domaniale de Vauluisant, au nord des Marchais, dans le bois du Fauconnais, au climat des Roches.

La plus longue de ses cannelures atteint 0,82 m, et la plus courte 0,40 m. Elles sont larges de 5 à 7 cm, et profondes de 1 à 2 cm.

Cette roche, pourtant mutilée, mesure 4 m de long sur 3 m de large, avec une épaisseur hors sol de 1,70 m. Son poids approximatif serait de 30 tonnes.

Il fut signalé à la Société archéologique de Sens, le 1er juin 1868, et une réduction en plâtre, au vingtième, fut déposée au musée.

Ce mégalithe est classé Monument historique depuis 1889.



LA TROUÉE DU "TACOT"

La conquête de la vapeur par l'homme constitue l'une des grandes révolutions scientifiques, celle qui lui permit d'entrer dans le siècle de l'industrialisation.

Inspiré par une nécessité d'ordre social, celle de "désenclaver" un secteur déshérité, sans faire de sa "rentabilité" une condition essentielle, le Conseil général projette dès 1860 la création de voies ferrées d'intérêt local.

En 1914, le développement de ce réseau ferré secondaire bat son plein, lancé par le Conseil général en 1907 sous l'impulsion de M. Jean Javal, de Vauluisant (député, conseiller général du canton de Villeneuve-l'Archevêque, et membre de la Commission des chemins de fer).

Au moment de la mobilisation générale, le 2 août 1914, la ligne est pratiquement achevée de Sens à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes.

Cette section n'est inaugurée avant terme que pour acheminer les hommes appelés sous les drapeaux. Elle est démontée ensuite sur réquisition de l'autorité militaire, le matériel en étant dérigé vers le front, où les "tacots" d'intérêt local rendent les plus grands services et prennent une envergure d'intérêt national.

Après la tourmente, on reconstruit. Une véritable toile d'araignée couvre alors le département. C'est l'apogée de ces tortillards. Le dernier maillon du réseau, la ligne du Nord-Sénonais (71 km), entre Sens et Nogent-sur-Seine (57 km) avec son antenne de St-Maurice à Villeneuve-l'Archevêque (14 km), est partiellement ouverte à compter du 21 septembre 1925 et en totalité en octobre 1928.

Son tracé : Sens, Gisy-les-Nobles, la vallée de l'Oreuse, la traversée du bois de Vaugrenier, Saint-Maurice, Nogent-sur-Seine. Une branche relie St-Maurice à Villeneuve-l'Archevêque en passant à la porte de l'ancienne abbaye de Vauluisant.

Déjà à cette date, 1928, s'amorce le déclin de ces petites lignes face à la concurrence routière toute nouvelle. Le manque de souplesse de ce moyen de transport, sa lenteur (à peine 25 km/h de moyenne), sa rareté (trois trains par jour dans chaque sens en général) va jouer en sa défaveur.

Déficitaire dès ses débuts, le petit train disparaît de cette ligne de Sens à St-Maurice (32 km) en janvier 1933, moins de huit ans après

une laborieuse mise en service. La branche de St-Maurice à Nogent (25 km) vivote jusqu'en 1938.

Le déclassement des voies ferrées d'intérêt local de l'Yonne est décidé le 1er janvier 1939. Ainsi disparut, sans bruit, le petit tacot.

Son principal charme était bien, comme le disait Marie-Noël, de "donner l'heure quatre fois par jour".

Les anciennes gares, reconverties, jalonnent l'ancien réseau. La fameuse rampe qui élevait la ligne de l'altitude de Thorigny (100 m) à celle des hauteurs de Lancy (160 m) a laissé ici, dans le bois de Vaugrenier, son sillon telle une charue gargantuesque. Cette trouée, longue balafre de 700 m, offre à présent un passage commode à un chemin rural solide. Cette célébrité éphémère a déposé son empreinte là pour toujours dans notre musée.

LES TROGLODYTES

*Troglodyte : du grec trôglodutês, "qui entre dans des trous".
Habitant d'une excavation naturelle ou aménagée dans le sol.*

Habité depuis des millénaires, ce massif forestier le fut également tout au long des siècles de notre ère par toutes les générations de ces gens vivant de l'exploitation de l'arbre : bûcherons, charbonniers, etc., et ainsi jusqu'au début de notre siècle.

La vallée de l'Oreuse compte encore quelques traces de plusieurs habitations troglodytiques. De telles cavités sont, jusqu'à un certain point, historiques dans le bois de la Pierre-Couverte.

En février 1814, les troupes impériales ont reflué devant l'armée russe. A la nouvelle de l'approche des Cosaques, la presque totalité des habitants de Saint-Maurice et Mauny avait fui dans d'anciennes caves du bois de la Pierre-Couverte. Ces nouveaux troglodytes occasionnels, femmes et enfants, se réfugièrent avec quelques poules, quelques chèvres et sans doute quelques vaches. Grâce aux chétives ressources alimentaires que ces animaux domestiques pouvaient fournir à cette malheureuse smalah, on vivait vaille que vaille, et l'on redoutait par dessus tout le chant matinal du coq qui pouvait révéler à l'ennemi la retraite de ces pauvres êtres apeurés.

Pendant ce temps, la population mâle, c'est-à-dire les jeunes garçons de quatorze à seize ans et les pauvres vieux que Napoléon n'avait pu bonnement embrigader dans ses légions, solidaire et farouche, rendait à l'occasion la vie dure aux envahisseurs qui sillonnaient nos campagnes et vivaient sur l'habitant.

Un jour, cinq traînards russes furent pris et précipités dans le puits d'une ancienne tuilerie. Maintenant comblé, ce puits dit "des Cosaques" garde, sous son éboulement, le secret de ces drames terribles qui se déroulèrent, dans nos vallées, quand les paysans exaspérés par l'invasion, tiraient à l'affût les éclaireurs isolés, les tuaient et les jetaient dans les puits écartés, afin d'éviter les représailles de l'ennemi.

Le père Maria, vieux garde de la Chênée, racontait volontier comment il s'était embusqué un jour et avait abattu d'un coup de fusil l'un de ces envahisseurs dont il avait fait disparaître le corps.

Un autre fut tué en plaine, par une espèce de braconnier, au moment même où son sabre allait s'abattre sur le dos d'un téméraire farceur, lequel s'était emparé du cheval d'un cosaque occupé à boire en attendant le ferrage de sa monture.

En 1870, pendant les jours de la terreur prussienne, ces cavernes furent encore habitées par quelques craintifs ayant été bercés, ou terrorisés, dans leur enfance par les récits de leurs aïeux.

Enfin, le procès Dreyfus de 1894 inspira les trois strophes suivantes à un inconnu qui les grava dans la paroi crayeuse de l'une de ces cavités souterraines. Ces vers sont-ils encore visibles ?

Si j'étais le Président	Mais du sinistre hulan	Puis aux Iles du Salut
Je voudrais que le faux traître	Sans foyer et sans patrie	Au lourd soleil des tropiques
A ma droite pût paraître	Guenille humaine flétrie	Aux scorpions, aux moustiques
En habit de commandant;	Je ferais un autre Aman	Je jetterais ce rebut...
Et, nouvel Assuérus,	Qui, dans Paris étonné	Des Drumonts, des Rocheforts,
A l'honneur de l'Elysée	Pieds nus, chef nu, sous la bure,	Meute hurlante et féroce,
Je ferais un Mardochée	Escorterait la voiture	Méprisant leur rage atroce
De l'honnête Alfred Dreyfus.	De l'auguste condamné.	Je n'irais des vains efforts.

Signant ses vers le 4 décembre 1897, cet artisan versificateur avait un flair d'artilleur pour considérer Esterhazy comme capable de tout... Ce qui a été révélé contre lui depuis son misérable passage devant le Conseil de guerre.



ANCIENNE ABBAYE DE VULUISANT

repéré

Presque en lisière de la forêt domaniale, au bord de la route reliant Lailly à Courgenay, l'ancienne abbaye de Vuluisant se visite.

Le charme de sa porterie du XVI^e siècle, classée Monument historique depuis 1951, invite à découvrir le magnifique parc à l'anglaise, dessiné en 1867, et les quelques bâtiments fort bien entretenus, seuls vestiges ayant survécu au souffle révolutionnaire.

L'association "Résonances de Vuluisant" présente ce superbe ensemble à l'occasion de la journée annuelle des Monuments historiques, et lors de la journée des parcs et jardins, mais aussi tous les après-midi du 3^eme dimanche de chaque mois d'avril à octobre.

C'est en 1127 qu'un groupe de moines du monastère de Preuilly, en Seine-et-Marne, vint s'établir dans la petite vallée de l'Alain. Ces religieux suivaient la règle de Cîteaux et conformément aux usages des compagnons de saint Bernard, ils choisirent de fonder la nouvelle abbaye au sein de la forêt, en un lieu largement pourvu d'eau et éloigné de toute habitation.

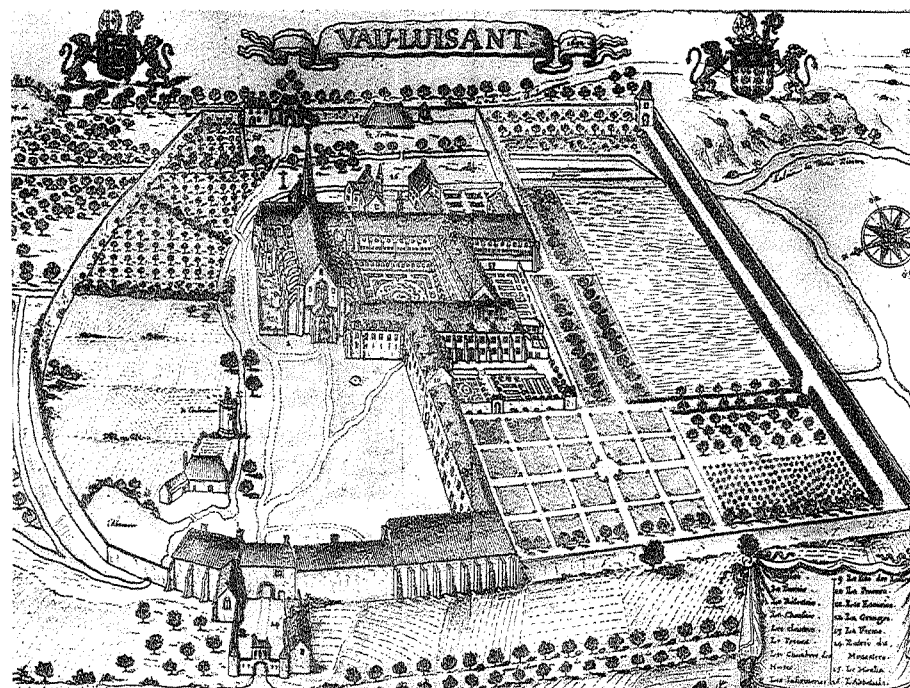
Le premier abbé de Vuluisant, frère Norpaul, dut faire appel à la générosité des grands propriétaires voisins. Le roi de France et le comte Thibaut de Champagne donnèrent à leurs vassaux l'exemple de leur largesse afin de contribuer au développement du monastère.

En ce lieu, sauvage et marécageux, s'éleva l'une des plus belles abbayes cisterciennes. Le séjour y était agréable et le roi François 1^{er} y vint plusieurs fois tenir sa Cour. Mais la guerre de Cent Ans, des ambitions personnelles, les troubles des Guerres de Religion et la Commende ruinèrent l'abbaye.

Au XVIII^e siècle, grâce à la vente de coupes de bois, les moines restaurèrent tous les bâtiments. Lorsque survint la Révolution, c'est une abbaye "presque neuve et solidement bâtie" qui fut saisie au titre des Biens Nationaux. Dans les vingt premières années du XIX^e siècle, l'abbaye ne fut qu'un grand chantier de démolition.

En 1835, Léopold Javal racheta le domaine. Ses descendants, vers 1955, ont entrepris d'importants travaux de restauration.

Le site est inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques.



L'abbaye de Vuluisant, en 1692.

repéré

"LA CRÉATION" DE SALVATORE

Le sculpteur Salvatore Gallo, dit "Salvatore", né en 1928 à Vittoria en Sicile, de père argentin, est diplômé des Beaux-Arts de Mexico. Ici aux Marchais, au seuil de son futur musée, il a sculpté "la Création" dans un bloc de grès de 35 tonnes, dur comme l'acier, extrait des terrassements de l'autoroute toute proche.

Cette œuvre, où les images de la mère, d'Eve et de Vénus se mêlent en une symbolique complexe, est le fruit d'une culture puisée aux sources de deux mondes : l'Ancien et le Nouveau.

Cette "Création", offerte là sur le bord de la route à ceux qui passent, est peut-être une invitation à entrer, le jour où sa demeure deviendra musée. Déjà dans sa cour s'élève, entre autres œuvres, un hymne à la paix composé de billes de bois de chêne assemblées pour brandir haut dans le ciel une colombe.

LES Puits DE PÉTROLE

repéré

Tout aussi discrets que polissoirs et dolmens, de grands moustiques d'acier sucent le sang du XXe siècle des entrailles de la terre.

Du pétrole dans le bois de Bagneaux ! Qui pouvait le soupçonner ?

Seule une route forestière, solidement renforcée pour permettre le passage des camions-citernes, peut éveiller l'attention et conduire le curieux près de deux des dix plates-formes pétrolières de Bagneaux.

Triton Europe est une société de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures indépendante, immatriculée en Angleterre et dont le siège social se trouve à La Haye, Pays-Bas. Triton France S.A. en est une filiale à 100%. Cotée à la Bourse de Londres, Triton Europe est détenue à 59,47% par Triton Energy Corporation, Dallas, Texas.

En France, Triton, qui détient des intérêts dans 21 permis d'exploration dont 18 sont situés dans le Bassin parisien, 2 en Aquitaine et 1 en Alsace, se place au rang de quatrième producteur de pétrole brut, avec 920 m3 par jour.

Les gisements de Bagneaux sont exploités par l'association des compagnies British Gas (avec 25% des parts), Pétrole Saint-Honoré (25%) et Triton France (50%); mais cette dernière, qui gère ces gisements, conduit les opérations pour le compte de ses associées.

Dix puits ont été forés ici par l'association depuis juin 1988. Cinq ont une production globale d'environ 27 m3 d'huile par jour; les autres ont été abandonnés, ou convertis en producteurs ou injecteurs d'eau.

Une production d'huile de l'ordre de 50 m3 par jour est attendue une fois le schéma d'injection achevé.

Ces dix puits, forés à partir de 5 sites, sont verticaux ou déviés (c'est-à-dire partant de la même plate-forme de forage vers une cible en décalage par rapport à l'aplomb), cette technique permet de limiter l'emprise au sol et de préserver au maximum l'environnement.

Un forage coûte entre 3 et 8 millions de francs et 7 sur 8 sont secs. Le pétrole actuellement extrait d'ici est de bonne qualité, semblable à celui de la mer du Nord, mais il faut aller le chercher à 1400 mètres sous terre.

Un petit réseau de collecte conduit l'huile des différents puits vers une zone de stockage située sur la plate-forme BGU 3. La production est ensuite acheminée par camion-citerne vers la raffinerie de Grandpuits, en Seine-et-Marne.

BIBLIOGRAPHIE

Joseph Perrin : "La forêt de Lancy et ses souvenirs antiques", B.S.A.S. tome XXIX (1915).

Bulletins de la Société archéologique de Sens (B.S.A.S.) :

Tome X (1872)

Tome XXX (1916)

Tome XXXVI (1927-28)

Tome XXXIX (1934-35).

Armorial de l'Aube. Troyes 1879.

Roserot : "Dictionnaire de la Champagne" - Troyes-Langres -1945.

Bibliothèque Nationale - Cabinet d'Hoziere - 317 - Briçonnet.

Père Anselme : "Histoire de la Maison Royale de France et les grands officiers de la couronne" - Briçonnet - Tome VI p. 427.

Pierre Taillot : "La vraie et parfaite science des armoiries" - Dijon 1660.

Maurice Roy : "Le ban et l'arrière-ban du bailliage de Sens" - Sens - 1885.

Pierre Bazire et Jean Gadant : "La forêt en France".

Augusta Hure : "Le Sénonais préhistorique." Sens. Duchemin et Mondou.

Jean-Luc Dauphin : "Le sentier des bornes armoriées". Actes du colloque de Joigny -1990. SGY cahier n°7 (1991) pp. 150-153.

Abbé Henri Bouvier : "Histoire de l'Eglise et de l'ancien Archidiocèse de Sens" - 1911 - Tome III pp. 27 à 59.

Jean-Yves Prampart : "Mise au point sur le dolmen de Lancy". Bulletin n° 1 de l'AACV (1987) pp. 30 à 32.

Mme C. Prampart : "Contribution de la radiesthésie à la reconstitution de l'environnement mégalithique du dolmen de Lancy". Bulletin n° 1 de l'AACV - (1987).

Le Centre auxerrois de l'université pour tous de Bourgogne : "Heurs et malheurs des tacots de l'Yonne. 1887-1951". (1989).

Dr Timothée Courtois : "Carrières et troglodytes de la Vallée de l'Oreuse" - Mémoires édités en 1977.

D.R.A.C.C.A. : "Pré et protohistoire de l'Aube - 1989".

Ont participé à la mise en valeur de ce musée :

Restauration de la "Croix des Bois" et du chêne du Sauvageon :
Office national des forêts, Association des Amis de la chapelle de
Villeneuve-aux-Riches-Hommes,
et Municipalité de St-Maurice-aux-Riches-Hommes.

Balisage des sites de la forêt :
Office national des forêts et M. Raymond Lapôtre.

"Toilettage" des mégalithes :
Jeunes de l'Association des Cadets de l'Oreuse
encadrés par M. Didier Dubois.

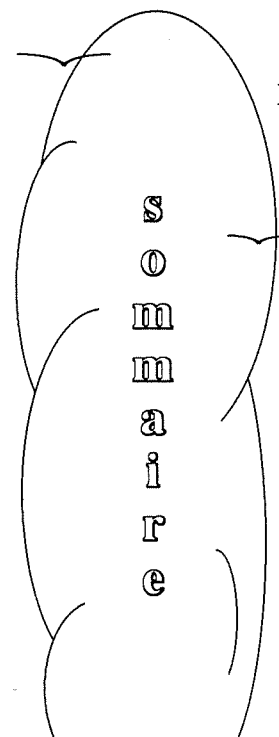
Cette brochure a été réalisée par M. Raymond Lapôtre.
Les Ets Fostier en ont assuré l'impression.
Ces derniers, en bons professionnels, auraient produit un travail
plus fin, mais l'auteur a préféré s'investir totalement
dans le façonnage de cet ouvrage, à l'aide de son ordinateur.

Que soient ici vivement remerciées les personnes suivantes pour leur contribution à la conception de cette brochure :

- M. le chanoine Jacques Leviste, président de la Société archéologique de Sens.
M. Etienne Meunier, membre de plusieurs sociétés savantes.
M. Pierre Millat, président des Amis de la chapelle de Villeneuve-aux-Riches-Hommes.
Mme Jacqueline Dutko, de la société Triton-France.
MM. Richard Bacchetta et Philippe Durand, ingénieurs de l'O.N.F.
M. Henri Cymerys, archéologue, membre du GERAS.
M. Léon Huot, vice-président de "Résonances de Vauluisant".
M. Henri Carré, archéologue, vice-président de la Société archéologique de Sens.
Mme Lydwine Saulnier-Pernuit, conservateur des musées de Sens.
MM. Pierre Glaizal et Daniel Lapôtre, auteurs des photos.

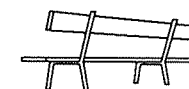
et

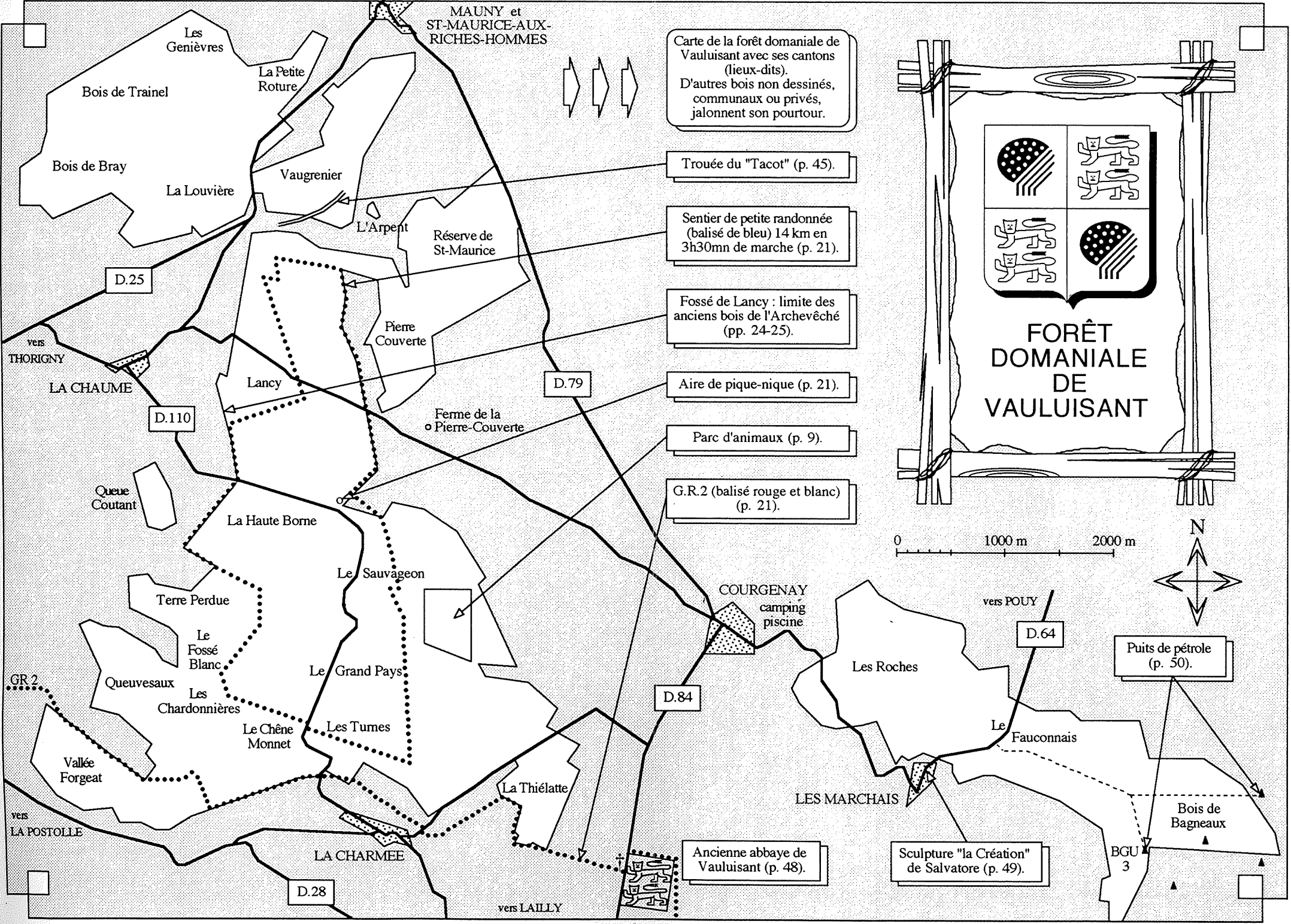
Les éditeurs, mentionnés au dos de la couverture.



De nos racines préhistoriques jusqu'au "dieu pétrole", la forêt domaniale de Vauluisant témoigne de notre fabuleuse aventure humaine ponctuée par l'avènement cistercien qui modéla une nouvelle Europe.

- Page 2 Dédicace.
4 Invitation à la visite.
5 La forêt.
6 L'Office national des forêts (O.N.F.).
8 Les essences.
10 Carte de Cassini.
11 La forêt domaniale de Vauluisant.
13 Blason de la forêt domaniale de Vauluisant.
14 La "croix du bûcheron".
15 Les "Cinq-Frères".
16 Les mégalithes.
"Génocide" des mégalithes.
L'Homme.
Le silex.
Les polissoirs.
19 Les polissoirs de "la Pierre-à-l'Eau".
20 Le chêne du Sauvageon.
21 Sentiers de randonnée.
Le polissoir du Sauvageon.
L'aire de pique-nique.
23 Le polissoir de Lancy.
24 Les bornes armoriées.
25 Plan du fossé.
26 Les trois bornes.
29 Cardinal Louis de Bourbon-Vendôme.
Biographie du cardinal.
31 Ecu des Briçonnet-Raguier.
32 Arbre généalogique des Briçonnet-Raguier.
33 Arbre généalogique des de Belleville.
34 Pose des bornes.
35 Autres "trésors".
38 La "Croix des Bois".
39 Les dolmens.
Le dolmen de Lancy.
41 Les dolmens du Bois de Trainel.
43 Le polissoir de la "Vallée-d'Enfer".
44 La "Pierre-aux-Neuf-Coups".
45 La trouée du "Tacot".
46 Les troglodytes.
48 L'ancienne abbaye de Vauluisant.
49 "La Création" de Salvatore Gallo.
50 Les puits de pétrole.
51 Bibliographie.
52 Ont participé...





Carte de la forêt domaniale de Vauluisant avec ses cantons (lieux-dits). D'autres bois non dessinés, communaux ou privés, jalonnent son pourtour.

Trouée du "Tacot" (p. 45).

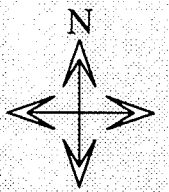
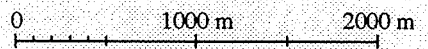
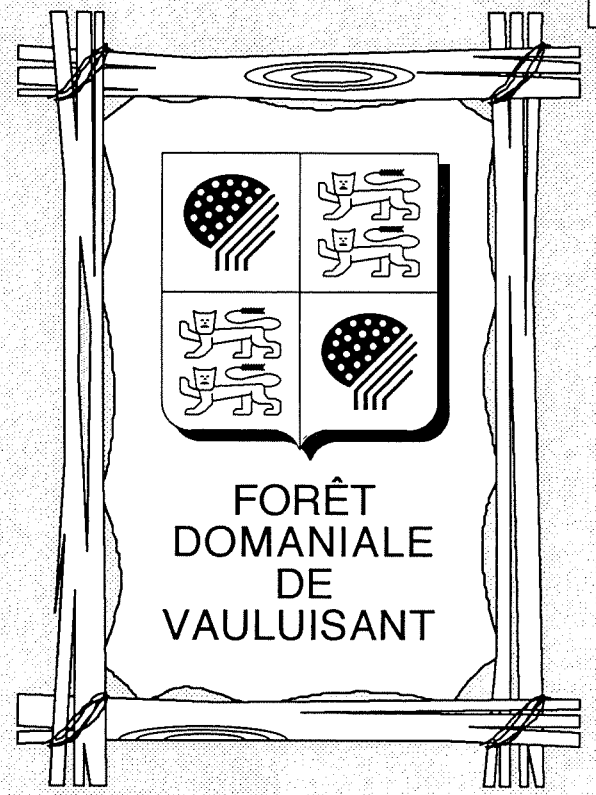
Sentier de petite randonnée (balisé de bleu) 14 km en 3h30mn de marche (p. 21).

Fossé de Lancy : limite des anciens bois de l'Archevêché (pp. 24-25).

Aire de pique-nique (p. 21).

Parc d'animaux (p. 9).

G.R.2 (balisé rouge et blanc) (p. 21).



Puits de pétrole (p. 50).

Ancienne abbaye de Vauluisant (p. 48).

Sculpture "la Création" de Salvatore (p. 49).

BGU 3

vers THORIGNY

vers POUY

vers LA POSTOLLE

vers LAILLY